



CINQUANTIÈME SESSION
3-8 novembre 2014
Yokohama (Japon)

**RAPPORT D'EXÉCUTION DU
PROGRAMME DE TRAVAIL BIENNAL
POUR 2013-2014**

**[DÉCISION 2(XLVIII)]
[Point 13a de l'Ordre du jour provisoire]**

Le présent document est préparé en application de la Décision 2(XLVIII) du Conseil, qui priait le Directeur exécutif de rendre compte de l'état d'exécution du Programme de travail biennal (PTB) de l'OIBT relatif aux années 2013 et 2014. Ce document traite des activités du Programme de travail approuvées par la Décision 2(XLVIII) du Conseil. Les colonnes "Résultats escomptés du PAS" et "Indicateurs du PAS" en ont été retirées pour permettre l'ajout d'une colonne sur l'état d'exécution de toutes les activités accomplies ou en cours par les soins du Conseil, des Comités et du Secrétariat durant la période biennale. Pour toutes informations sur les colonnes « Résultats escomptés du PAS » et « Indicateurs du PAS », on se reportera au PTB 2013-2014 original, adopté aux termes de la Décision 2(XLVIII) du Conseil.

Le Programme de travail biennal (PTB) 2013-2014 qui a été approuvé aux termes de la Décision du Conseil 2(XLVIII) comporte cinquante-quatre activités groupées selon les priorités stratégiques identifiées dans le Plan d'action stratégique de l'OIBT pour les années 2013-2018, auxquelles s'ajoutent des activités ordinaires, administratives et financières. Les activités qui incombent au Conseil, aux Comités et au Secrétariat, sont au nombre de seize et entrent dans le cadre des « travaux de session ordinaires », et sont donc sans implications budgétaires; cinq activités financées par le budget administratif de base sont des activités essentielles, une activité est financée par le Compte d'appui aux programmes (Activité 36, Panel d'experts), une activité (Activité 26) est financée par le Programme thématique TMT et 31 activités font l'objet d'une recherche de contributions volontaires en vue de leur financement.

La somme totale des financements sollicités au titre du PTB 2013-2014 s'élevait à US\$9 766 590. Ce total comprenait le financement des travaux de « veille indépendante sur le marché » (IMM) et un financement supplémentaire de US\$ 330 000 recherché pour la mise en œuvre du Plan d'action OIBT relatif à la gestion des connaissances, préparé au titre de l'Activité 22. Les financements se répartissent en une somme de US\$ 1 241 254 imputée au budget des activités essentielles, US\$ 280 000 prélevés au fonds d'appui aux programmes, US\$15 626 issus de fonds non pré-affectés, US\$ 20 000 du Fonds du Partenariat de Bali (pour l'activité 54) et US\$ 8 209 710 provenant de contributions volontaires (voir tableau 1).

Tableau 1 : Financements du PTB 2013-2014 par sources budgétaires

Source budgétaire	Somme recherchée (US\$)	Somme perçue (US\$)
Budget de base	\$1 241 254	\$1 241 254
Appui au programme	\$280 000	\$280 000
Fonds non pré-affectés	\$15 626	\$15 626
Contributions volontaires	\$8 209 710	3 170 081
Fonds du Partenariat de Bali (Activité 54)	\$20 000	\$20 000
Total	9 766 590	\$4 726 961

Le tableau 2 présente l'état des contributions volontaires sollicitées par priorité stratégique du Plan d'action stratégique (PAS) 2013-2018 de l'OIBT. Sur un total de US\$ 8 209 710 recherché, a été perçue la somme de US\$ 3 170 081, qui en représente 38,6 %.

Tableau 2 : PTB 2013-2014 Contributions volontaires recherchées et perçues par priorité stratégique

Priorités stratégiques/ activités ordinaires	Contributions volontaires recherchées			Contributions volontaires perçues	
	2013	2014	Total Période biennale	US\$	%
PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1	\$405 300	\$305 300	\$710 600	\$195 150	27,5 %
PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2	\$290 000	\$380 000	\$670 000	\$0	0,00 %
PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3	\$854 555	\$854 555	\$1 709 110	\$490 005	28,7 %
PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4	\$950 000	\$375 000	\$1 325 000	\$502 382	37,9 %
PRIORITÉ STRATÉGIQUE 5	\$830 000	\$530 000	\$1 360 000	\$705 000	51,8 %
PRIORITÉ STRATÉGIQUE 6	\$935 000	\$1 300 000	\$2 235 000	\$1 146 301	51,3 %

Activités ordinaires	\$50 000	\$150 000	\$200 000	\$131 243	65,6 %
Total	\$4 314 855	\$3 894 855	\$8 209 710	\$3 170 081	38,6 %

Le tableau 3 présente le nombre total des activités inscrites aux priorités stratégiques et celles qui entrent dans la catégorie des activités ordinaires, administratives et financières ; on y trouve indiqués le nombre et l'état de financement des activités pour lesquelles sont recherchées des contributions volontaires.

Sur les trente et une activités pour lesquelles sont recherchées des contributions financières volontaires, trois (9,67%) ont été financées en intégralité, quinze (48,4 %) ont reçu un financement partiel et treize (41,9%) demeurent dépourvues de financement. Aucune des activités proposées au titre de la Priorité stratégique 2 n'a reçu de financement.

Tableau 3 : État du financement des activités inscrites au PTB pour lesquelles sont recherchés des financements, par priorité stratégique

Priorité stratégique	Activités		État du financement		
	Total	Contributions volontaires recherchées	Financement intégral	Financement partiel	Aucun financement
1. Priorité stratégique 1 : Favoriser la bonne gouvernance forestière et les cadres de politiques publiques permettant le renforcement de la gestion durable des forêts et du commerce connexe et une augmentation des financements de la GDF et des investissements y afférents	3	3	1	1	1
2. Priorité stratégique 2 : Augmenter la contribution des forêts tropicales aux économies nationales et locales grâce au commerce international	4	4	-	-	4
3. Priorité stratégique 3 : Renforcer la conservation et de l'exploitation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre	2	2	-	1	1
4. Priorité stratégique 4 : Freiner le déboisement et la dégradation des forêts dans le monde tropical et valoriser l'apport des services éco-systémiques	6	6	-	4	2
5. Priorité stratégique 5 : Améliorer la qualité et la disponibilité des informations sur les forêts tropicales, les marchés et le commerce des produits forestiers TMT	11 ^{1,2}	5	1	2	2
6. Priorité stratégique 6 : Renforcer et développer les ressources humaines affectables à la mise en œuvre de la GDF et intensifier le commerce des biens et services forestiers obtenus de forêts en gestion pérenne	9	9	-	7	2
7. Activités ordinaires, administratives et financières	19 ^{3,4}	2	1	-	1
	54	31	3	15	13

¹ Une activité financée par les Programmes thématiques (TM)

² Cinq activités financées sur le Budget des activités essentielles

³ Une activité financée par le compte d'appui aux programmes

⁴ Seize activités relevant des travaux ordinaires des sessions

La catégorisation des activités par organe compétent est présentée au tableau 4. Sur les dix-huit activités pour lesquelles sont recherchées des contributions volontaires et qui relèvent des compétences des Comités techniques de l'OIBT, une activité (l'activité 23) a été financée en intégralité, huit ont bénéficié d'un financement partiel et neuf n'ont reçu aucun financement.

Tableau 4 : État du financement des activités inscrites au PTB réparties par organes compétents

Organe compétent	Activités		État du financement		
	Total	Cont. vol. recherchée	intégral	partiel	nb
1. Conseil	25	11	1	6	4
2. CRF	6	6	-	4	2
3. CFI	9	9	1	3	5
4. CEM	4	3	-	1	2
5. CFA	6	1	1	-	-
6. Conseil/CEM	1	-	-	-	-
7. Conseil/ Comités conjoints	1	1	-	1	-
8. Conseil/Comités	1	-	-	-	-
9. Comités conjoints	1	-	-	-	-
	54	31	3	15	13

État d'exécution, avancement, réalisations :

On trouvera ci-dessous une brève synthèse des avancées et réalisations obtenues par les activités qui ont reçu leur financement intégral ou leur financement partiel. Plus de détails, on se reportera à chacune des activités du rapport d'avancement.

Priorité stratégique 1 : Favoriser la bonne gouvernance forestière et les politiques-cadres permettant le renforcement de la gestion durable des forêts (GDF) et du commerce qui s'y rattache et une augmentation des financements de la GDF et des investissements y afférents

Dans le cadre de cette priorité, trois activités ont été approuvées, qui font toutes l'objet d'une recherche de contributions volontaires. Une activité a reçu son financement intégral et une activité a reçu un financement partiel (voir tableaux 2 & 3).

L'activité 2 a débuté en Indonésie grâce au financement partiel qu'elle a reçu. Une ONG, *The Natural Resource Development Center* (NRDC) a été retenue comme Agence d'exécution. NRDC est en train de négocier un crédit avec la banque de prêt Agro BRI Bank. Deux des trois entreprises forestières du district de Ciamis en province de Java occidentale seront les premières bénéficiaires de ces crédits.

Au titre de l'activité 3, le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) s'est réuni les 2 et 3 décembre 2013 à l'hôtel Okoumé Palace de Libreville (Gabon). La réunion était organisée par le gouvernement des États-Unis d'Amérique en collaboration avec d'autres partenaires. Parmi les thèmes abordés dans cette réunion, celui de "l'élaboration de perspectives économiques axées sur la conservation : circonscrire les enjeux : comment réussir ?" a donné lieu à des échanges de vue fructueux. Les actes de ce colloque sont disponibles sur le site du PFBC.

Priorité stratégique 2 : Augmenter la contribution des forêts tropicales aux économies nationales et locales grâce au commerce international

Au titre de cette priorité, quatre activités ont été approuvées, qui font toutes l'objet d'une recherche de contributions volontaires. Les quatre activités demeurent sans financement (voir tableaux 2 & 3).

Priorité stratégique 3 : Renforcer la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité dans pays producteurs de bois tropicaux

Au titre de cette priorité, deux activités ont été approuvées, qui toutes deux font l'objet d'une recherche de contributions volontaires. Une activité a reçu un financement partiel et une activité demeure sans financement (voir tableaux 2 & 3).

L'activité 8 continue de dispenser aux membres une assistance à la mise en œuvre des dispositions découlant de l'inscription d'essences à bois d'œuvre à la CITES. La coopération OIBT-CITES sera présentée au Conseil au titre du point 10 de l'ordre du jour provisoire, document ITTC(L)/6.

Priorité stratégique 4 : Freiner le déboisement et la dégradation des forêts dans le monde tropical et valoriser l'apport des services écosystémiques

Au titre de cette priorité, six activités ont été approuvées, qui toutes font l'objet d'une recherche de contributions volontaires. Quatre activités ont reçu un financement partiel et deux activités demeurent dépourvues de financement (voir tableaux 2 & 3).

Au titre de l'activité 10, la sous-activité a), soit un atelier C&I pour les nouveaux membres que sont le Bénin et le Mali, a été organisée en mars 2014. La sous-activité b) a apporté une assistance à l'examen par l'OIBT des réponses au CFRQ comprenant les rapports construits selon la grille C & I de l'OIBT, qui faisait partie du dispositif de déclaration de la FAO pour son évaluation des ressources forestières (ERF) 2015. La rencontre d'experts qui doit se tenir dans le cadre de la sous-activité b) a été provisoirement programmée pour la fin de

l'année 2014 ou le début de 2015, suite à l'approbation des Lignes directrices OIBT révisées de la GDF.

Au titre de l'activité 12, le Forum international sur le paiement des services environnementaux fournis par les forêts tropicales a été organisé conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds national costaricain pour le financement forestier (FONAFIFO), et accueilli par le gouvernement du Costa Rica à San José (Costa Rica) où il s'est déroulé du 7 au 10 avril 2014. À partir des idées recueillies dans ce forum, a été élaborée et largement diffusée une plateforme d'orientation intitulée *Rewarding the Service Providers* (« Rétribuer les prestataires de services »). Le bulletin de l'OIBT *Actualités des forêts tropicales* présente dans un numéro spécial (numéro 1 2014 du volume 23) un dossier sur les discussions qui se sont tenues dans le cadre de ce forum international. Les résultats du Forum ont été présentés lors d'une manifestation commune FAO-OIBT organisée en marge de la 22^{ème} session du Comité des forêts de la FAO (23-27 juin 2014, Rome, Italie). Il est également prévu que les résultats du Forum sur le paiement des services environnementaux soient présentés dans le cadre d'une rencontre collatérale au Congrès mondial 2014 de l'UICN sur les parcs naturels (12-19 novembre, Sydney, Australie), ainsi qu'au 50^{ème} CIBT.

Au titre de l'activité 14, en concertation avec l'UICN/GPFLR, les connaissances et pratiques optimales en matière de restauration des terroirs forestiers ont été recueillies au Ghana pour l'Afrique, en Indonésie pour l'Asie-Pacifique et au Mexique pour l'Amérique latine. Les protocoles d'accord avec l'UICN doivent être réexaminés en vue de a) consolider les conclusions à l'appui de la création d'un réseau de sites didactiques et b) élaborer des matériaux de sensibilisation et de communication conçus à partir de ces études.

Au titre de la sous-activité b) de l'activité 15, des réunions ont été organisées et une assistance financière a été dispensée afin de permettre la participation de trois membres des réseaux régionaux d'Afrique, d'Asie et d'Amérique sur les feux de forêt aux rencontres préparatoires de la Sixième conférence internationale sur les feux de forêt qui doit se tenir en Corée du Sud en 2015.

Priorité stratégique 5 : Améliorer la qualité et la disponibilité des informations sur les forêts tropicales, les marchés et le commerce des produits forestiers

Au titre de cette priorité, onze activités ont été approuvées. Cinq activités ont été financées par le budget administratif de base et une activité (l'activité 26) est financée par le Programme thématique TMT. Une activité (l'activité 20) comporte des activités financées par le budget de base et par des contributions volontaires (financement partiel). Les quatre activités restantes ont fait ou font l'objet d'une recherche de contributions volontaires et une a reçu son financement intégral ; une autre a reçu un financement partiel et deux d'entre elles demeurent dépourvues de financement.

Les activités bénéficiaires d'un financement par le budget de base sont les suivantes :

Activité 16 : Publication du bulletin *Actualités des forêts tropicales* (AFT)

Activité 17 : Préparation et conduite de la Discussion annuelle sur le marché en collaboration avec le Groupe consultatif sur le commerce (TAG)

Activité 18 : Publication du rapport OIBT sur le marché du bois dans le cadre du Service d'information sur le marché (MIS)

Activité 19 : Enrichissement et amélioration des travaux et bases de données statistiques de l'OIBT

Activité 20 : Appui aux activités de communication de l'OIBT

Activité 21 : Conduite de la Revue et évaluation biennale de la situation mondiale du bois

Toutes les activités ci-dessus ont été exécutées dans leur intégralité. Au titre de l'activité 20 les rapports techniques suivants ont été publiés, copubliés et diffusés :

- *Governing the forests : an institutional analysis of REDD+ and community forest management in Asia;*
- *Riding out the storm (TS-41) ;*
- Vers une stratégie de développement de l'industrie de transformation du bois dans les pays du bassin du Congo ;
- *Indicating progress : uses and impacts of criteria and indicators for sustainable forest*

management (TS-42);

- *Report on Environmental Product Declaration on meranti plywood in Indonesia and Malaysia*
- *Rewarding the service providers (« Rétribuer les prestataires de services »)*

Toujours au titre de l'activité 20 et en étroite coordination avec l'activité 22 (Gestion des connaissances), sont en cours le re-développement et l'amélioration du site web de l'OIBT, ainsi que la synchronisation et l'intégration des différents systèmes webmatiques de l'OIBT (p. ex. OLMS, base de données des projets). Une société de service a été sélectionnée et à la date de rédaction du présent rapport, ses activités ont débuté. Ce travail comporte également le développement d'une fonction de recherche des projets, qui a été inaugurée sur le site web de l'OIBT et qui se trouve aujourd'hui en activité. De même, le nouveau bulletin d'information électronique *Tropical Forest News* a été lancé en 2014 et à ce jour trois numéros ont été publiés et sont en circulation. De nouveaux matériaux de communication, parmi lesquels des affiches et des brochures présentant et mettant en valeur les travaux de l'OIBT, ont été produits ou sont en préparation.

Suite à la présentation et à l'approbation du rapport préparé au titre de l'activité 22, un financement complémentaire de 245 000 dollars EU a été annoncé pour la mise en œuvre de la Stratégie et du Plan d'action pour la gestion des connaissances. Bien que l'axe de travail principal de cette activité en 2014 ait été le réexamen de l'infrastructure d'information de l'OIBT et le redéveloppement de son site web, cette activité a aussi épaulé les travaux d'amélioration portant sur les enseignements tirés des projets, le réseautage ainsi que l'exploitation et l'échange des connaissances, avec notamment la préparation et la diffusion d'une plaquette d'orientation intitulé en anglais *Rewarding the service providers* (Rétribuer les prestataires de services) au titre de l'activité 12 et la publication du « Guide technique sur la quantification des avantages carbone dans les projets OIBT » [Red-PA 069/11 Rev.1 (F)]. Une synthèse et en cours de l'ensemble des réalisations des programmes thématiques de l'OIBT relatifs à la REDDS et au TFLET, et s'inscrivant dans ces objectifs programmatiques, et son rapport est attendu pour décembre 2014.

L'étude des déclarations environnementales sur les produits au titre de l'activité 23 est en cours. L'étude portant sur le contreplaqué de meranti en Malaisie et en Indonésie est achevée et son rapport peut être téléchargé sur le site web de l'OIBT. Les études relatives au débit de khaya au Ghana et des platelages en ipé du Brésil sont en cours, leurs rapports devant sortir début 2015.

Bien que le financement de 300 000 dollars EU sollicité au titre de l'activité 25 n'ait pas été octroyé à l'activité telle qu'originellement formulée, les objectifs de la veille indépendante sur le marché (IMM) et la création d'un site web destiné à rendre compte de ses résultats sont étroitement corrélés aux objectifs des travaux originaux proposés au titre de cette activité et par conséquent le projet IMM a été inclus dans cette activité du PTB. En janvier 2014, une convention a été signée entre l'UE et l'OIBT en vue d'assurer une veille indépendante sur le marché (IMM) visant le bois dont la mise sur le marché de l'UE bénéficie d'une autorisation FLEGT ; cette convention prévoit une aide de quatre millions d'euros de l'UE octroyée sur la période 2014-2018 (une aide additionnelle d'une valeur 375 000 euros sera pourvue en tant que contribution OIBT en nature à ce projet pendant cette durée). Une somme de 13 800 dollars EU a été affectée aux travaux de levée de fonds au titre de l'activité 54 du présent PTB.

Le rapport final de l'activité 26, qui doit analyser l'incidence économique des politiques d'encadrement des marchés publics (activité financée au titre du Programme thématique sur la transparence du commerce et des marchés), a été révisé en prenant en compte les commentaires émanant des membres. Il sera examiné lors de la quarante-huitième session du Comité de l'économie, des statistiques et des marchés (CEM) et du Comité de l'industrie forestière (CFI).

Priorité stratégique 6 : Renforcer et développer les ressources humaines affectables à la mise en œuvre de la GDF et intensifier le commerce des biens et services forestiers obtenus de forêts en gestion pérenne

Au titre de cette priorité, neuf activités ont été approuvées, qui toutes font l'objet d'une recherche de contributions volontaires. Sept activités ont reçu un financement partiel cependant que deux autres demeurent dépourvues de financement.

Les activités financées au titre de cette priorité sont les suivantes :

Activité 27 : Assistance à la participation du TAG et du GCSC aux 49^{ème} et 50^{ème} CIBT – achevée

Activité 28 : Participation de l'OIBT au FNUF et au CPF – achevée

Activité 30 : Programme de bourses OIBT. Le Conseil recevra le rapport sur l'exécution du Programme de bourses au titre du point 18 de l'ordre du jour provisoire. [Document ITTC(L)/15]

L'activité 31, qui consiste à renforcer la capacité de promouvoir les transformations rentables du bois dans les pays producteurs grâce à des formations en interne, avait déjà été entamée dans le cadre du PTB 2012-2013. Des formations ont été dispensées au personnel de 15 entreprises au Mexique (9) et au Guatemala (6).

Au titre de l'activité 33 une étude a été menée à laquelle ont pris part des producteurs, des consommateurs et d'autres acteurs. Il ressort des réponses recueillies que "le soutien au développement et à la commercialisation de produits valorisés" et "des informations plus étoffées sur les essences à bois d'œuvre moins connues (LUS)" sont des thèmes d'importance majeure pour le transfert de technologies et des savoir-faire. Une page web est en développement qui sera consacrée aux apports d'informations et de connaissances OIBT sur les essences moins connues.

Au titre de l'activité 34, un atelier de statistiques s'était tenu à Haikou, Hainan, Chine du 1er au 3 avril 2013 et un atelier régional pour la région Asie-Pacifique s'est tenu à Kunming en Chine du 17 au 19 septembre 2014.

Les deux ateliers ont été organisés en collaboration avec la FAO et dans le cadre d'un accord de coopération liant l'OIBT et APFNet. Les actes de l'atelier de Haïnan sont disponibles auprès du Secrétariat de l'OIBT et sur le site web de l'OIBT. Les actes du deuxième atelier sont en préparation. Une enquête menée en 2014 par l'Académie chinoise de foresterie sur les fabriques de contreplaqué a porté sur 308 entreprises dans 21 provinces. Les données préliminaires ont été reçues en septembre 2014 et le rapport final est attendu début 2015. Le résumé du rapport de l'atelier de Kunming est attendu en octobre 2014.

Au titre de l'activité 35 et aux termes de la Décision 4(XLIX), les Lignes directrices volontaires de l'OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles ont été adoptées par la procédure électronique de non-objection.

ACTIVITÉS ORDINAIRES, ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Un total de dix-neuf activités ont été approuvées dans cette catégorie, dont seize au titre de « travaux de session ordinaires », une activité a été financée par le fonds d'appui aux programmes en 2013 et par le budget administratif de base en 2014 (activité 36, Panel d'experts) et deux activités font l'objet d'une recherche de contributions volontaires. L'une parmi ces deux dernières a reçu son financement intégral et l'autre demeure dépourvue de financement.

Au titre de l'activité 36, la quarante-cinquième, la quarante-sixième, la quarante-septième et la quarante-huitième réunions du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets et d'avant-projets se sont tenues à Yokohama (Japon) respectivement du 4 au 8 février 2013, du 29 juillet au 2 août 2013, du 3 au 7 février 2014 et du 4 au 8 août 2014. Les rapports du Panel d'experts pour 2014 seront présentés à la session commune des Comités au titre du point 1 de son ordre du jour provisoire.

Dans le cadre de l'activité 54 le Comité financier et administratif (CFA) recevra le rapport du Groupe de travail sur la mobilisation de financements et partenariats nouveaux pour l'OIBT et ses objectifs, au titre du point 11 de son ordre du jour provisoire.

Résumé de la contribution des activités du PTB aux résultats attendus du Plan OIBT d'action stratégique 2013-2018 :

Priorité stratégique 1 : Favoriser la bonne gouvernance forestière et les politiques-cadres permettant le renforcement de la gestion durable des forêts (GDF) et du commerce qui s'y rattache et une augmentation des financements de la GDF et des investissements y afférents

L'activité 2 contribue à une meilleure gestion du secteur forestier et à un accès accru aux financements et aux investissements. (Indicateur : ressources destinées à la mise en œuvre de la GDF)

Priorité stratégique 2 : Augmenter la contribution des forêts tropicales aux économies nationales et locales grâce au commerce international

Aucun financement n'a été annoncé au titre de cette priorité.

Priorité stratégique 3 : Renforcer la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre

L'activité 8 contribue au "commerce et à l'exploitation d'espèces ligneuses et non ligneuses des forêts tropicales sur un mode cohérent avec leur conservation" (Indicateur : nombre d'essences à bois d'œuvre et d'espèces non ligneuses des forêts tropicales énumérées par la CITES).

Priorité stratégique 4 : Freiner le déboisement et la dégradation des forêts dans le monde tropical et valoriser l'apport des services écosystémiques

Les activités financées contribuent à "soutenir les financements de la GDF en les augmentant par des versements en rapport avec les services environnementaux des forêts tropicales" et à "augmenter les superficies de forêts en GDF et à intensifier l'utilisation des Lignes directrices OIBT et leurs C&I" (indicateurs : nombre des pays ayant engagé des initiatives relatives au paiement des services environnementaux ou mécanismes similaires).

Priorité stratégique 5 : Améliorer la qualité et la disponibilité des informations sur les forêts tropicales, les marchés et le commerce des produits forestiers

Les activités répondent à la priorité stratégique 5 et ont contribué à l'obtention de tous les résultats attendus. Les activités contribuent à dispenser des données plus exactes et en temps opportun, à rendre plus accessibles les bases de données OIBT et il est prévu que cela se traduise par une augmentation du nombre des pays et des acteurs qui se servent de ces informations afin d'élaborer des orientations et développer des marchés et favoriser des investissements (entre autres finalités). L'échelle exacte des améliorations apportées tant à la qualité des informations qu'à leur disponibilité ne peut encore être déterminée car le redéveloppement technique du site Web et les synchronisations et harmonisations de l'infrastructure informatique ne font que commencer à la date de rédaction du présent rapport.

Priorité stratégique 6 : Renforcer et développer les ressources humaines affectables à la mise en œuvre de la GDF et intensifier le commerce des biens et services forestiers obtenus de forêts en gestion pérenne

Un renforcement des capacités est dispensé pendant tout le programme de bourses de l'OIBT, une formation en interne et des ateliers assistent les pays membres en matière de statistiques et doivent leur permettre d'améliorer les rapports qu'ils produisent. Des connaissances de l'OIBT sur les essences secondaires seront mises à disposition par une nouvelle page web qui doit leur être consacrée et qui est actuellement en construction. L'accompagnement fourni au TAG et au GCSC vise à assurer une meilleure collaboration entre le secteur privé et la société civile. L'adoption des Lignes directrices révisées de l'OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles contribue à la Priorité stratégique 4.

Principales difficultés rencontrées :

S'agissant des activités qui ont reçu un financement intégral ou partiel, elles n'ont rencontré aucune difficulté majeure. Le financement de certaines activités ayant été reçu tardivement celles-ci n'ont pu être achevées à la date de préparation du présent rapport.

La grande difficulté dont souffre le PTB 2013-2014 est le nombre substantiel d'activités qui ne disposent que

d'un financement partiel ou d'aucun financement. Sur les 54 activités proposées et approuvées aux termes de la Décision 2(XLVIII) relative au présent PTB, on compte 31 activités pour lesquelles sont recherchées des contributions volontaires. Seules trois activités, soit 9,7% d'entre elles, ont reçu leur financement en intégralité, quinze activités, soit 48,4%, ont reçu un financement partiel et treize activités, soit 41,9%, demeurent dépourvues de financement. Sur un total de 8 209 710 dollars EU de contributions volontaires recherchées pour le financement de ce PTB, ont été perçus 3 170 081 dollars EU, soit 38,6 pour cent.

Il est à noter qu'aucune des quatre activités proposées au titre de la Priorité stratégique 2 "Augmenter la contribution des forêts tropicales aux économies nationales et locales grâce au commerce international" n'a reçu le moindre financement.

Sur les dix-huit activités proposées par les Divisions techniques de l'OIBT, sous la responsabilité des Comités techniques, une seule a reçu un financement intégral, huit ont reçu un financement partiel et neuf demeurent dépourvues de financement.

RAPPORT D'AVANCEMENT

PROGRAMME DE TRAVAIL BIENNAL POUR 2013-2014

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1

PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE FORESTIÈRE ET LE FINANCEMENT DE LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organisme responsable	Etat d'exécution
<p>1. Rendre assistance, sur demande, aux pays producteurs afin qu'ils identifient les facteurs qui, chez chacun d'eux, limitent le plus gravement la progression vers la réalisation de l'Objectif OIBT 2000 et l'instauration de la gestion durable des forêts en vue de formuler un Plan d'action destiné à surmonter ces contraintes. <i>[AIBT de 2006 Article premier (d)]</i> <i>[Décisions CIBT 2(XXIX)]</i></p>	<p>Effectuer quatre missions de diagnostic technique dans des pays membres producteurs de l'OIBT, en particulier chez les nouveaux membres producteurs, au titre de l'AIBT de 2006.</p> <p>Coût estimé : US\$ 400 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2013 : US\$ 200 000 Année 2014 : US\$ 200 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quatre missions de diagnostic envoyées dans quatre pays membres 	<p>Conseil</p>	<p>Financement reçu US\$ AUCUN Financement à venir Année 2013 US\$ 200 000 Année 2014 US\$ 200 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement</p>
<p>2. Démonstration et adoption de systèmes de crédit pour les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur forestier. <i>[AIBT 2006, Article 1(g)]</i></p>	<p>Le but de cette activité est d'illustrer les enseignements dégagés du projet OIBT PD 233/03 Rev.2 (I). Ce projet a permis de constater que les entreprises forestières petites et moyennes n'ont pas besoin de gros investissements mais au contraire d'une petite mise de fonds initiale et d'une assistance technique leur permettant de gérer leurs forêts de manière effective et d'augmenter leurs recettes. Grâce à ce projet, un système de crédit aisément généralisable a été mis au point pour les petites et moyennes entreprises de la filière bois. Cette activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes de crédit pour PME forestières repris dans trois pays membres 	<p>CFI</p>	<p>Financement reçu US\$ 95 150 Financement à venir Année 2013 US\$ 10 150 Année 2014 US\$ 105 300</p> <p>Cette activité a débuté avec un financement partiel en Indonésie. Une ONG, le « Natural Resource Development Center (NRDC) » a été retenue. À l'heure actuelle, la NRDC négocie la mise en place d'un crédit avec la banque de prêt, Agro BRI Bank. Deux des trois PME forestières du district de Ciamis en province de Java</p>

	<p>doit aider trois pays producteurs de l'OIBT à répliquer ce système de crédit aux PME forestières.</p> <p>Coût estimé : US\$ 210 600 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2013 : US\$ 105 300 Année 2014 : US\$ 105 300</p>			occidentale seront les premières entreprises bénéficiaires de ce crédit.
3. Réunion des partenaires du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo [AIBT 2006, Article 15]	<p>Cette activité doit accompagner l'organisation d'une réunion de deux journées des partenaires du PFBC devant se tenir immédiatement avant ou après la quarante-neuvième session du Conseil qui doit se dérouler à Libreville (Gabon) du 25 au 30 novembre 2013. Par cette activité, l'OIBT sera en mesure de collaborer et de contribuer de manière effective et productive aux travaux du PFBC, et vice versa, en prenant part aux travaux qui la concernent, notamment la promotion de la gouvernance forestière et le financement de la GDF.</p> <p>Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2013 : US\$ 100 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion tenue avec succès et collaboration sur les travaux pertinents du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo mise en œuvre 	Conseil	<p>Financement reçu US\$ 100 000 Financement à venir US\$ AUCUN</p> <p>La réunion du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo s'est tenue les 2 et 3 décembre 2013 à l'hôtel Okoumé Palace à Libreville (Gabon).</p>
	<p>Sous-total 2013 : US\$ 405 300 Sous-total 2014 : US\$ 305 300 Sous-total période biennale: US\$ 710 600</p>			

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2

AUGMENTER LA CONTRIBUTION DES FORÊTS TROPICALES AUX ÉCONOMIES NATIONALES ET LOCALES GRÂCE AU COMMERCE INTERNATIONAL

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organisme responsable	Etat d'exécution
<p>4. Apporter un appui à certains pays membres producteurs dans la promotion de la bioénergie dérivée du bois par l'exploitation des résidus et déchets de bois. <i>[AIBT de 2006, Article premier (a), (c), (f), (p), (s)]</i></p>	<p>En se fondant sur les résultats et les recommandations des forums internationaux et régionaux sur la bio-dendroénergie obtenue par l'exploitation des résidus et déchets ligneux, l'activité vise à aider davantage les pays membres à formuler des propositions de projets visant à développer ce type de bioénergie dérivée du bois.</p> <p>Coût estimé : US\$ 100 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2013 : US\$ 40 000 Année 2014 : US\$ 60 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Trois propositions de projets de trois pays membres visant le développement de la bio-dendroénergie 	CFI	<p>Financement reçu US\$ AUCUN Financement à venir Année 2013 US\$ 40 000 Année 2014 US\$ 60 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement</p>
<p>5. Promouvoir le rôle des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans la gestion durable des forêts en vue d'une amélioration des moyens d'existence dans les pays tropicaux. <i>[Article premier (f), (i), (q) de l'AIBT de 2006]</i></p>	<p>Suite aux recommandations de la Conférence internationale de l'OIBT sur les PFNL et les services, et aux expériences de mise en œuvre des projets de l'OIBT sur les PFNL, on constate la nécessité de continuer à aider les pays membres à développer des activités de collaboration orientée vers la création de filières de PFNL entre pays dont les conditions s'y prêtent au sein d'une même région.</p> <p>Coût estimé : US\$ 200 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2013 : US\$ 100 000 Année 2014 : US\$ 100 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation de trois propositions de projets de trois pays membres visant la promotion des PFNL 	CFI	<p>Financement reçu US\$ AUCUN Financement à venir Année 2013 US\$ 100 000 Année 2014 US\$ 100 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement</p>
<p>6. Production d'études sur les politiques et mesures visant le développement d'une filière forêt-bois pérenne chez les pays membres producteurs de l'OIBT.</p>	<p>Le développement du secteur de la valorisation industrielle du bois dans la plupart des pays producteurs de bois tropical continue de s'opérer avec lenteur, ce qui limite les gains des pays et les profits des collectivités forestières. Le développement de filières bois pérennes contribue aux économies nationales, au développement des collectivités ainsi qu'à une économie écologiquement responsable et au développement durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lignes directrices élaborées pour une filière bois pérenne 	CFI	<p>Financement reçu US\$ AUCUN Financement à venir US\$ 150 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement</p>

<p><i>[AIBT de 2006, Article premier (c), (f), (i), (m)]</i></p>	<p>Sera effectuée une étude d'état des lieux sur les politiques et mesures du développement d'une filière forêt-bois durable dans les pays membres producteurs. À partir de l'étude actualisée, seront produites des lignes directrices pour une filière forêt-bois pérenne.</p> <p>Coût estimé : US\$ 150 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p>			
<p>7. Conférence sur les bois composites. <i>[Article premier (a), (f), (i) de l'AIBT de 2006]</i></p>	<p>Au cours des années récentes, certaines évolutions se sont fait jour dans la production et les applications des bois reconstitués et composites, qui ont élargi le champ l'exploitation du bois et des produits ligneux en les valorisant. Ces développements comprennent la fabrication d'éléments composites bois-plastiques, celle de panneaux en fibragglo, la production de bois lamellés-collés, la modification thermique, l'imprégnation, la modification chimique et le bois stratifié croisé, qui offrent un gamme plus large d'applications finales, notamment dans les grands projets de construction, dans la décoration, la fabrication de meubles, l'emballage, etc.</p> <p>Cette activité réunira une conférence internationale d'échange d'informations et de perspectives au profit d'un large éventail de participants (architectes, stylistes, universitaires, investisseurs, propriétaires et aménagistes de forêts, ainsi que des participants représentant des entreprises forestières et des gouvernements de pays membres de l'OIBT) dont le thème central sera celui de ces avancées technologiques et de leurs implications pour le développement futur des filières bois, dont la promotion des investissements dans la foresterie tropicales et leur contribution à la GDF.</p> <p>Coût estimé : US\$ 220 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une conférence internationale réunie et ses actes publiés dans un numéro de la série des publications techniques. 	CFI	<p>Financement reçu US\$ AUCUN Financement à venir Année 2014 US\$ 220 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement</p>

	Année 2014 : US\$ 220 000			
	Sous-total 2013 :	US\$ 290 000		
	Sous-total 2014 :	US\$ 380 000		
	Sous-total période biennale :	US\$ 670 000		

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3 : RENFORCER LA CONTRIBUTION DES FORÊTS TROPICALES PRODUCTRICES DE BOIS D'ŒUVRE À LA CONSERVATION ET L'EXPLOITATION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organisme responsable	Etat d'exécution
<p>8. Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES. [AIBT 2006, Article 15] [Décisions CIBT 3(XVI), 7(XXXIV), 2(XXXVII), 5(XLVI)]</p>	<p>Continuer de dispenser aux membres une assistance à la mise en œuvre des dispositions découlant de l'inscription d'essences à bois d'œuvre à la CITES. En application de la Décision 5(XLVI) relative au « Programme multi-bailleurs de fonds destiné à faciliter une coopération accrue entre l'OIBT et la CITES », une aide supplémentaire de la Commission européenne d'un montant de US\$ 6 127 451 (EUR 5 000 000) a été approuvée au début de 2012. Cette aide qui doit être prolongée sur une durée de quatre ans permettra la poursuite du programme OIBT-CITES de renforcement des capacités qui a été entamé en 2006. Aux termes de la convention qui lie l'OIBT à la Commission européenne, des contributions OIBT homologues doivent émaner d'autres bailleurs afin d'équilibrer celle de la Commission européenne ; ces contributions homologues doivent totaliser US\$ 3 063 725 (EUR 2 500 000) au cours de ces quatre années, dont US\$ 800 060 (EUR 652 849) d'ores et déjà acquis en 2011-2012, ce qui laisse un solde à pourvoir de EUR 1 847 151 qui sera sollicité au cours des trois années restantes de la période d'octroi de l'aide de la Commission européenne. La somme sollicitée des bailleurs de fonds pendant la période biennale considérée constitue par conséquent les deux tiers de cette somme (soit EUR 1 231 434) et à chacun des deux exercices annuels de cette période biennale correspond ainsi la somme de US\$ 750 000 au taux de change actuellement en vigueur (à noter que le taux de change entre le dollar US et l'euro pour ce calcul sera actualisé en fonction des taux de change en vigueur à la date de réception effective des contributions).</p> <p>Contributions OIBT homologues : US\$ 1 509 110</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Trois pays avec des schémas d'inventaire améliorés • Trois systèmes de traçabilité et suivi mis en place • Tenue d'ateliers régionaux de formation et d'échange d'expérience • Nombre réduit des suspensions frappant le commerce d'essences inscrites aux listes CITES • Tenue d'un atelier international 	Conseil	<p>Financement reçu 2013 (Bailleurs non-UE) US\$ 490 005 Financement à venir 2013 US\$ 264 550</p> <p>Financement reçu : US\$ AUCUN Financement à venir : US\$ 754 555</p> <p>Voir document ITTC(L)/6 pour un rapport d'étape complet sur cette activité.</p>

	<p>(EUR 1 231 434) Sources de financement escomptées : Contributions volontaires Année 2013 US\$ 754 555 (EUR 615 717) Année 2014 US\$ 754 555 (EUR 615 717)</p>			
<p>9. Faciliter l'application des directives OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois. <i>[AIBT 2006, Article premier (m), (r)]</i> <i>[Décision 10(XLIV) du CIBT]</i></p>	<p>En application de la Décision 6 (XLIV), l'OIBT doit favoriser l'application des Lignes directrices relatives à la conservation de la biodiversité sur une gamme d'échelles en partenariat avec les producteurs de bois, les populations riveraines et d'autres intervenants. En coopération avec d'autres organisations internationales, organismes de la société civile et d'autres entités, il s'agira d'encourager les membres de l'OIBT et les entreprises productrices de bois à adapter et à faire usage, lorsqu'il y a lieu dans leurs travaux, des Lignes directrices OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales de production, y compris dans les propositions de projet de l'OIBT et la production de rapports.</p> <p>(a) Un accompagnement sera dispensé aux pays membres et concessionnaires forestiers intéressés devant leur permettre de formuler des propositions d'adaptation et d'application des Lignes directrices à l'échelon des unités forestières d'aménagement, ainsi que d'assurer la diffusion de ces dernières dans les enceintes compétentes.</p> <p>Coût estimé : US\$ 100 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2013 : US \$50 000 Année 2014 : US\$ 50 000</p> <p>(b) Participation à la CDB, à l'UICN et à d'autres réunions où la conservation de la biodiversité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Trois propositions de projets formulées dans trois pays membres de trois régions tropicales • Un partenariat noué 	<p>CRF</p>	<p>Financement reçu US\$ AUCUN Financement à venir Année 2013 US\$ 50 000 Année 2014 US\$ 50 000</p> <p>Cette activité subsidiaire est en attente de financement</p> <p>Financement reçu US\$ AUCUN Financement à venir Année 2013 US\$ 50 000</p>

	<p>dans les forêts tropicales sera à l'ordre du jour. Coût estimé : US\$ 100 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2013 : US \$50 000 Année 2014 : US\$ 50 000</p>			<p>Année 2014 US\$ 50 000 Cette activité subsidiaire est en attente de financement</p>
	<p>Sous-total 2013 : US\$854 555 Sous-total 2014 : US\$854 555 Sous-total période biennale : US\$1 709 110</p>			

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4 : FREINER LE DÉBOISEMENT ET LA DÉGRADATION DES FORÊTS DANS LE MONDE TROPICAL ET VALORISER L'APPORT DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organisme responsable	Etat d'exécution
<p>10. Poursuivre le suivi des progrès dans l'application des critères et indicateurs de la gestion durable des forêts. [Décisions CIBT 3(XXVI), 5(XXX), 9(XXX) et 4(XXXIV)]</p>	<p>Travaux de session ordinaire, comportant la surveillance de l'application de la Décision 4(XXXIV) dans le cadre de laquelle ont déjà été organisés 28 ateliers nationaux devant permettre l'entrée en application des C&I.</p> <p>(a) Prendre les dispositions nécessaires à la tenue de deux à trois ateliers nationaux supplémentaires sur les C&I au titre de la Décision 4(XXXIV), en intégrant dans leurs programmes les thèmes connexes que sont l'audit, la certification, les exigences de rapports internationaux, etc.</p> <p>Coût estimé : US\$100 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p> <p>(b) Organiser une réunion d'experts afin de réexaminer les C&I de l'OIBT à la lumière de l'expérience acquise dans la préparation des rapports de synthèse sur l'aménagement des forêts dans le monde tropical, des recommandations ressortant des ateliers C&I nationaux, de la révision des lignes directrices de l'OIBT et des documents de politiques, de l'examen de l'application des C&I sur le terrain effectué en 2010-2011 et des faits nouveaux intervenus dans le monde forestier tropical (cf. changement climatique). Opérer un tirage des C&I révisés suite à leur approbation par le Conseil.</p>	<p>(a)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux à trois ateliers nationaux de formation aux C&I organisés <p>(b)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion d'experts convoquée et C&I révisés <p>(c)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence aux réunions 	<p>Conseil</p>	<p>Financement reçu US\$ 50 000 Financement à venir US\$ 50 000</p> <p>Un atelier C&I destiné aux nouveaux membres que sont le Bénin et le Mali s'est tenu en mars 2014. Des consultations sont également en cours avec la FAO pour identifier d'autres pays qui pourraient bénéficier d'un atelier (financé en collaboration) au cours de 2014 afin d'améliorer les réponses au Questionnaire concertée sur les ressources forestières (CFRQ, voir 10c ci-dessous). La tenue d'autres ateliers nécessitera la mise à disposition du solde budgétaire de cette activité.</p> <p>Financement reçu US\$ 50 000 Financement à venir US\$ 50 000</p> <p>Cette activité était en attente de l'adoption par le Conseil des Lignes directrices révisées de la GDF, qui ont été adoptées par voie de « non-objection » en juillet 2014. La réunion d'experts a été provisoirement fixée fin 2014 ou début 2015 en Suisse. Si des fonds suffisants sont mis à disposition.</p> <p>Financement reçu US\$ 55 000 Financement à venir US\$ AUCUN</p>

	<p>Coût estimé : US\$100 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p> <p>(c) Participer aux réunions, discussions et initiatives relatives aux C&I, y compris à l'Équipe spéciale du PCF sur la rationalisation des rapports forestiers, aux initiatives destinées à tirer parti des synergies des rapports forestiers entre l'OIBT et la FAO (AFD Tropical et ERF) et aux rencontres pertinentes des autres processus C&I.</p> <p>Coût estimé : US\$50 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p>	pertinentes		<p>Cette activité a soutenu examen OIBT des réponses au CFRQ visé au 10a, y compris les rapports suivant la grille C & I de l'OIBT, qui faisait partie du dispositif de déclaration de la FAO pour son évaluation des ressources forestières (ERF) 2015. Cette activité a aussi soutenu la participation de l'OIBT aux ateliers de formation menés par la FAO pour les répondants CFRQ en Afrique et en Asie en 2013. Le reliquat budgétaire a servi à faciliter la participation de l'OIBT au Forum paneuropéen sur l'application des C & I qui s'est tenue à Vienne en octobre 2013. Durant 2014, cette activité a permis à l'OIBT de vérifier les données CFRQ que les membres producteurs de l'OIBT devront transmettre à la FAO en 2015 lors de l'Évaluation des ressources forestières ainsi qu'à l'OIBT pour le prochain rapport de l'OIBT sur l'aménagement forestier sous les Tropiques, dont sera proposée l'intégration au PTB des années 2015-2016. Un co-financement pourra également être assuré pour un résumé imprimé des données CFRQ devant être publiées par la FAO pour faire en sorte que les apports de l'OIBT à ce travail soient amplement reconnus.</p>
<p>11. En coopération avec les organismes compétents, continuer d'étudier les implications que comporte le changement climatique pour les forêts tropicales et la contribution de ces dernières à l'atténuation des effets</p>	<p>Un soutien de l'OIBT est nécessaire pour aider les membres à formuler et à mettre en œuvre une réponse intégrée du secteur forestier aux changements climatiques, et garantir une participation organisée dans le débat mondial concernant le rôle des forêts tropicales dans l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets ; ce soutien devant notamment comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une présence aux réunions de la CCNUCC où sera abordée la question des forêts tropicales; • La facilitation de la participation des pays 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à deux CdP de la CCNUCC et organisation de manifestations collatérales • Participation à quatre réunions relatives aux forêts et au changement climatique 	Conseil	<p>Financement reçu US\$ AUCUN Financement à venir Année 2013 US\$ 50 000 Année 2014 US\$ 75 000</p> <p>En utilisant les ressources limitées disponibles d'autres sources, l'OIBT a accompagné les activités suivantes :</p> <p>Organisation conjointe de deux manifestations collatérales à la 19^e CdP de la CCNUCC à Varsovie (Pologne) du 11 au 22 novembre 2013, à savoir « Développement de dispositifs de</p>

<p>du changement climatique. [AIBT 2006, Article premier (f), (p)] [Décision 1(XXXVIII) du CIBT]</p>	<p>membres producteurs de l'OIBT à des manifestations où le thème des forêts et du changement climatique figureront en bonne place dans l'ordre du jour, afin de s'assurer que les pays membres producteurs de l'OIBT sont bien informés et qu'ils participent activement à la gestion durable des forêts dans les régions tropicales en bénéficiant pour ce faire de toutes incitations envisageables;</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation d'une manifestation collatérale aux Conférences des Parties à la CCNUCC ayant pour thème l'apport de la gestion durable des forêts à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets dans le monde tropical, et son rôle dans la restauration de forêts tropicales dégradées; • En collaboration avec des membres du PCF, l'organisation d'un forum de discussion à la Journée de la Forêt qui doit se tenir en parallèle avec la conférence des parties à la CCNUCC; • La participation à des initiatives du PCF relatives aux forêts et au changement climatique pour faire valoir les perspectives offertes par les forêts tropicales en prenant en compte le Cadre stratégique du PCF sur les forêts et le changement climatique ; et • Participation du Secrétariat de l'OIBT à certaines rencontres sur la REDD+ dont les réunions du Partenariat REDD+, afin d'y débattre des questions techniques et financières relatives à la REDD+. <p>Coût estimé : US\$125 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2013 : US \$50 000 Année 2014 : US\$ 75 000</p>			<p>sauvegarde REDD+ par l'échange d'enseignement dégagés des expériences de terrain », conjointement organisé avec l'agence japonaise de coopération internationale JICA, et « Facilitation de la participation du secteur privé aux activités REDD+ » avec l'Institut japonais de recherche sur la forêt et les produits forestiers (FFPRI) et la JICA.</p> <p>M. Jürgen Blaser a rendu compte de l'actualité de la REDD+ dans la CCNUCC/SBSTA et la 19^{ème} CdP au 49^{ème} CIBT au titre du point 14 de l'Ordre du jour provisoire de ce CIBT.</p> <p>Coparrainage du séminaire international sur la mise en œuvre de la REDD+ et de la gestion durable des forêts, 6-7 février 2014 à l'Université des Nations Unies (UNU) à Tokyo (Japon).</p> <p>Présentation du Programme thématique REDDES et des projets forestiers d'atténuation du changement climatique lors de l'atelier et de la rencontre du Partenariat REDD+ (8 au 11 octobre 2013) à Palangkaraya (Indonésie) et à l'atelier de renforcement des capacités de la CDB pour l'Amérique centrale en matière de conservation et de restauration des écosystèmes à l'appui de la réalisation des objectifs de Aïchi pour la biodiversité (25 - 28 août 2014, San José, Costa Rica)</p>
<p>12.Favoriser une meilleure compréhension de la contribution des</p>	<p>Organiser une conférence internationale sur les services environnementaux dans le but d'accroître la capacité des Membres à mettre au point des stratégies de renforcement de la contribution des services</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Forum international sur les services écosystémiques réuni en 2014 	<p>CRF</p>	<p>Financement reçu US\$ 232 382 Financement à venir US\$ AUCUN</p>

<p>services environnementaux à la gestion durable des forêts tropicales. [AIBT 2006, Article 1(g), (j) (m) (q), (r), (s)]</p>	<p>environnementaux des forêts à la mise en place de la gestion durable des forêts tropicales, et à engager et développer une coopération avec des institutions et des processus compétents à cette fin. Cette conférence doit couvrir des aspects relevant de la conservation des écosystèmes forestiers tropicaux, les expériences de rétribution des services environnementaux et les connaissances à disposition sur le sujet, le carbone forestier comme nouveau produit forestier de base, l'équité et la parité homme-femme dans le partage des avantages, ainsi que d'autres aspects connexes.</p> <p>Coût estimé : US\$ 300 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p>		<p>Le Forum international sur les paiements des services environnementaux des forêts tropicales a été organisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds national costaricain pour la finance forestière (FONAFIFO), et il a été accueilli par Gouvernement costaricain à San José (Costa Rica) du 7 au 10 avril 2014. Le forum a exploré les modalités par lesquelles les paiements des services écosystémiques fournis par les forêts tropicales pourraient soutenir les propriétaires et aménagistes forestiers afin d'améliorer leurs revenus et appuyer la GDF. Plus de 150 personnes de 60 pays ont pris part à ce forum, représentant des gouvernements, des partenaires du développement régional et international, des organismes de la société civile et du secteur privé. Des exposés, des informations contextuelles et le résumé du Forum sont disponibles à la page FAO www.fao.org/forestry/84884.</p> <p>À partir des éclairages fournis par le Forum international sur les PSE, une plaquette d'orientation intitulée <i>Rewarding the service providers</i> (« Rétribuer les prestataires de services ») a été préparée et largement diffusée. On y trouve exposés les arguments en faveur de dispositifs PSE et les contraintes auxquelles ils sont soumis, ainsi que des préconisations essentielles pour leur généralisation. On trouvera ce document à la page http://www.itto.int/policypapers_guidelines/.</p> <p>Le bulletin de l'OIBT <i>Actualités des forêts tropicales</i> présente les délibérations du Forum international sur les PSE en un numéro spécial (Volume 23 numéro 1 2014).</p> <p>Les résultats du Forum international sur les PSE ont été présentés lors d'une rencontre conjoint-</p>
---	---	--	---

				<p>tement organisée par la FAO et l'OIBT en marge de la vingt-deuxième session du Comité des forêts de la FAO (23-27 juin 2014, Rome, Italie). Il est prévu que les résultats du Forum international sur les PSE soient présentés lors de rencontres devant être organisées en marge du Congrès mondial UICN sur les parcs naturels en 2014 (12-19 novembre à Sydney, Australie) et lors du 50^{ème} CIBT.</p>
<p>13. Passer en revue et actualiser les Lignes directrices OIBT pour la création et l'aménagement durable des forêts artificielles tropicales, en prenant en compte les développements récents de la foresterie tropicale. [AIBT 2006, Article 1(j), (m)]</p>	<p>Réexaminer et mettre à jour les « Directives OIBT pour la création et la gestion durable des forêts tropicales artificielles » (Document OIBT PS 4, 1993), en prenant en compte des nouveaux développements qui mettent en avant les fonctions et finalités des plantations d'arbres dans le monde tropical, soit l'offre de bois, la production énergétique, l'apport de services environnementaux, le potentiel de restauration, ainsi que le potentiel que recèlent l'agroforesterie et les arbres hors forêts dans la fourniture de biens et services forestiers.</p> <p>Coût estimé : US\$ 250 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2013 : US\$ 150 000 Année 2014 : US\$ 100 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration des Lignes directrices OIBT révisées en 2014 	CRF	<p>Financement reçu US\$ AUCUN Financement à venir Année 2013 US\$ 150 000 Année 2014 US\$ 100 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement</p>
<p>14. Promouvoir l'application des lignes directrices pour l'aménagement des forêts tropicales secondaires, la restauration des forêts tropicales dégradées et la réhabilitation des terres forestières dégradées. [AIBT 2006, Article 1(j), (m)]</p>	<p>(a) Accompagnement de la création d'un réseau de stations d'apprentissage de la restauration des massifs forestiers en collaboration avec le Partenariat mondial sur la restauration des paysages forestiers (GPFLR) en vue de favoriser la synthèse et le regroupement des connaissances et pratiques les meilleures en matière de restauration des paysages dans un certain nombre de pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, en accord avec les Lignes directrices OIBT de la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires.</p>	<p>(a)</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutien à la création d'un réseau de sites d'apprentissage 	CRF	<p>Financement reçu US\$100 000 Financement à venir US\$ AUCUN</p> <p>L'avancement des travaux de cette activité subsidiaire peut se résumer comme suit :</p> <p>- En consultation avec l'UICN, organisation accueillant le GPFLR, des consultants nationaux ont été sélectionnés et engagés et les connaissances et pratiques optimales en matière de restauration des terroirs forestiers ont été rassemblées dans trois pays membres de l'OIBT (soit un pays par région de production : le Ghana</p>

<p><i>[Décisions 1(XXXV), 4(XXXV) du CIBT]</i></p>	<p>Coût estimé : US\$100 000 (US\$50 000 déjà promis dans le cadre de l'Activité 43 du PTB 2012-2013)</p> <p>Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2013 : US \$50 000</p> <p>(b) L'activité subsidiaire permettra la participation de l'OIBT aux grands forums internationaux de restauration afin de pouvoir œuvrer avec de nombreux partenaires dans le monde tropical et avec des organisations internationales engagées dans l'exécution d'activités de réhabilitation et de restauration des forêts dégradées du monde tropical et de faire office de contribution de l'OIBT à la réalisation du Défi de Bonn, qui est un appel mondial à restaurer 150 millions d'hectares d'ici 2020 en recourant à une démarche de restauration des forêts et des paysages.</p> <p>Coût estimé : US\$ 50 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2013 : US\$ 25 000 Année 2014 : US\$ 25 000</p>	<p>(b)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création de deux partenariats sur le défi de Bonn 		<p>pour l'Afrique, l'Indonésie pour l'Asie-Pacifique et le Mexique pour l'Amérique latine ; et</p> <p>- Un protocole d'entente a été élaboré et soumis à l'UICN pour examen en vue de synthétiser les conclusions des études nationales susdites, à l'appui de la création d'un réseau de sites d'élaboration des connaissances.</p> <p>Financement reçu US\$ 25 000 Financement à venir Année 2013 US\$ 25 000 Année 2014 AUCUN</p> <p>Un protocole d'entente a été élaboré et soumis à l'UICN pour examen comme indiqué ci-dessus, également afin de :</p> <p>- Préparation de matériaux de sensibilisation et communication articulés sur les connaissances et pratiques optimales en matière de restauration des terroirs forestiers, telles qu'acquises dans les études nationales ; et</p> <p>- Participation au 2^{ème} Forum mondial sur les paysages (GLF) qui doit se tenir en conjonction avec la 20^{ème} CdP de la CCNUCC en décembre 2014 afin d'organiser un forum de discussion en collaboration avec le secrétariat de la CDB et la FAO, ainsi que l'UICN.</p>
<p>15. Apporter une contribution adaptée aux efforts nationaux et internationaux dans le domaine de la prévention et de la maîtrise des incendies touchant les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre.</p>	<p>(a) Examiner et mettre à jour les Lignes directrices de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales en prenant en compte les interprétations scientifiques de l'état des forêts et leur protection sous les tropiques au cours des 15 dernières années et des progrès accomplis dans la recherche-développement dans ce domaine à l'échelon mondial.</p> <p>Coût estimé : US\$ 150 000 Source de financement pressentie :</p>	<p>(a)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lignes directrices OIBT révisées publiées en 2014 	<p>CRF</p>	<p>Financement reçu US\$ AUCUN Financement à venir Année 2013 US\$ 50 000 Année 2014 US\$ 100 000</p> <p>Cette activité subsidiaire est en attente de financement</p>

<p>[ITTA 2006 Article premier (m)] [Décision CIBT 6(XXXIII)]</p>	<p>Contributions volontaires Année 2013 : US\$ 50 000 Année 2014 : US\$ 100 000</p> <p>(b) Provisionner les contributions de l'OIBT au Groupe consultatif mondial sur les incendies de forêt relevant de la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (SIPC) ainsi qu'au Réseau mondial sur les incendies de forêt (<i>GWFN Network</i>) et au Centre mondial de surveillance des incendies (CMSI) qui s'y rattachent, et dispenser un appui aux Réseaux régionaux sur les incendies de forêt en Afrique, en Asie et en Amérique latine ainsi qu'à d'autres efforts de coopération interinstitutionnelle dans leurs réunions préparatoires à la 6e Conférence internationale sur les incendies de forêt qui doit se tenir en Corée du Sud en 2015.</p> <p>Coût estimé : US\$150 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2013 : US\$ 75 000 Année 2014 : US\$ 75 000</p>	<p>(b) • Assistance à trois forums préparatoires dans trois régions de production OIBT</p>		<p>Financement reçu US\$ 50 000 Financement à venir Année 2013 US\$ 45 000 Année 2014 US\$ 55 000</p> <p>Le Secrétariat de l'OIBT a participé à la réunion du Comité organisateur de la Conférence en Corée du Sud (SKCOC) et à celle du Comité de liaison international (CDI), qui a eu lieu à Séoul, en Corée, du 21 au 23 octobre 2013, au cours de laquelle ont été discutées l'organisation de la 6ème Conférence internationale sur les feux de forêt (2015) et d'autres questions relatives aux incendies de forêt. Le Secrétariat a également participé à ces travaux et fourni une aide financière ayant permis la participation de trois membres des Réseaux régionaux sur les incendies de forêt d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine aux réunions conjointes du Groupe consultatif de l'UNISDR sur les incendies de forêt (WFAG), du Comité de liaison international (CDI) et du Comité organisateur de la Conférence de Corée du Sud (SKCOC) qui se sont tenues du 27 au 30 juin 2014 au Global Fire Monitoring Center (CMSI) de Fribourg, en Allemagne, en préparation de la 6e Conférence internationale sur les incendies de forêt qui se tiendra en 2015 en Corée du Sud.</p>
	<p>Sous-total 2013 : US\$ 950 000 Sous-total 2014 : US\$ 375 000 Sous-total période biennale : US\$ 1 325 000</p>			

<p>OIBT sur le marché portant sur le commerce mondial des bois tropicaux. [AIBT 2006, Article premier (e), (h)]</p>	<p>Année 2014 : US\$ 35 000</p>			<p>exigences de légalité posées par les marchés », en conjonction avec la quarante-neuvième session du CIBT, Libreville (Gabon) qui s'est tenue du 25 au 30 novembre 2013. La discussion sur le marché 2014, dont le thème est « Marchés nationaux et marchés internationaux émergents - Une évolution du paysage du marché » est organisée en liaison avec le TAG.</p>
<p>18. Poursuivre la publication du bulletin d'information sur le marché (MIS). [AIBT 2006, Articles 27, 28]</p>	<p>Travaux de session ordinaires. Coût estimé : US\$ 400 000 Source de financement pressentie : Coûts opérationnels essentiels Année 2013 : US\$ 200 000 Année 2014 : US\$ 200 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à quarante-quatre TTMR publiés en 2013 – 2014 	<p>Conseil</p>	<p>Financement reçu US\$ 400 000 Financement à venir Année 2013 US\$ AUCUN Année 2014 US\$ AUCUN</p> <p>Avec le financement de US\$ 200 000 octroyé dans le cadre des coûts de fonctionnement essentiels du budget administratif pour 2013, la publication du Rapport sur le marché des bois tropicaux (TTMR) a repris en janvier 2013. Vingt-deux numéros du TTMR ont été publiés en 2013. Une provision budgétaire de même montant pour 2014 a permis de poursuivre cette publication de continuer, avec 23 autres numéros devant paraître avant la fin de l'année.</p>
<p>19. Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques. [AIBT 2006, Article 27]</p>	<p>Travaux de session ordinaires. Le comité prendra des dispositions relatives aux activités destinées à améliorer les bases de données statistiques, à maintenir l'accès aux bases de données sur le commerce international des produits forestiers et à maintenir sa participation au Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques forestières ainsi qu'aux processus d'élaboration du questionnaire commun sur le secteur forestier.</p> <p>Coût estimé : US\$ 40 000 Source de financement pressentie : Coûts opérationnels essentiels Année 2013 : US\$ 20 000 Année 2014 : US\$ 20 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à deux réunions du Groupe de travail intersecrétariat en 2013 et 2014 • Actualisation et affinage du questionnaire commun 	<p>Conseil et CEM</p>	<p>Financement reçu US\$ 40 000 Financement à venir Année 2013 US\$ AUCUN Année 2014 US\$ AUCUN</p> <p>Avec le financement de US\$ 20 000 octroyé dans le cadre des coûts de fonctionnement essentiels du budget administratif pour 2013, l'OIBT a participé à la réunion du Groupe de travail intersecrétariat sur les statistiques forestières (GTI) qui s'est tenue à Rome, en Italie les 14 et 15 février 2013 pour examiner les révisions qui seront proposées au système harmonisé de classification et procéder aux préparatifs pour la distribution du Questionnaire commun au secteur forestier. Une provision de même montant pour 2014 a permis la participation à la réunion du GTI qui s'est tenue à Luxembourg du 22 au 24 janvier 2014 et également de s'abonner à l'Atlas mondial du commerce afin de faciliter les analyses statistiques</p>

<p>20. Renforcement du travail de relations publiques, de sensibilisation et de vulgarisation destiné à mieux faire connaître la réalisation des objectifs de l'Organisation. [AIBT 2006, Article 1] [Décision CIBT 4(XXVII)]</p>	<p>Continuer de faire en sorte que l'OIBT touche un public aussi large que possible en :</p> <p>(a) Mettant en œuvre des activités de communication et de sensibilisation, y compris en continuant d'améliorer le site Web de l'OIBT ; en actualisant le site Web de l'OIBT dans les trois langues officielles ; en publiant et en diffusant des rapports OIBT pertinents, y compris les rapports annuels ; en rédigeant, éditant et diffusant dans le public des matériaux de relation publique (affiches, calendriers, etc).</p> <p>Coût estimé : US\$ 121 254 Source de financement pressentie : Coûts opérationnels essentiels Année 2013 : US\$ 60 627 Année 2014 : US\$ 60 627</p>	<p>(a)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à quatre nouveaux documents de la série technique publiés et diffusés • Publication de deux rapports annuels dans les trois langues • Base de données photographiques enrichie • Actualisation régulière du site Web de l'OIBT 	<p>Conseil</p>	<p>de l'OIBT portant sur le commerce du bois.</p> <p>Financement reçu US\$ 330 075 Financement à venir Année 2013 US\$ AUCUN Année 2014 US\$ AUCUN</p> <p>Suite à l'approbation du PTB 2013-2014, le Conseil a approuvé les nouveaux coûts opérationnels de base dans les budgets administratifs pour les années 2013 et 2014, qui pour cette activité se décomposent en US\$ 131 400 pour 2013 et US\$ 198 675 pour 2014.</p> <p>Pendant l'exercice biennal, les rapports techniques suivants ont été publiés ou publiés conjointement et diffusés (le financement de ces publications peut provenir de sources différentes):</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Governing the forests: an institutional analysis of REDD+ and community forest management in Asia</i>; • <i>Riding out the storm (TS-41)</i> ; • Vers une stratégie de développement de l'industrie de transformation du bois dans les pays du bassin du Congo ; • <i>Indicating progress: uses and impacts of criteria and indicators for sustainable forest management (TS-42)</i>; • <i>Report on Environmental Product Declaration on meranti plywood in Indonesia and Malaysia</i> • <i>Rewarding the service providers</i> (« Rétribuer les prestataires de services ») <p>Deux éditions du rapport annuel de l'OIBT pour les années 2012 et 2013 ont été publiées et diffusées dans les trois langues officielles de l'Organisation et en japonais.</p> <p>Des mises à jour régulières ont été effectuées pour</p>
---	--	--	----------------	--

				<p>augmenter le stock de photos de la base de données pictographiques de l'OIBT qui contient plus de 400 albums.</p> <p>Au cours de l'exercice biennal, le site de l'OIBT (www.itto.int), qui est disponible en anglais, français, espagnol et japonais, a été mis à jour régulièrement. Le site contient un large éventail d'informations sur les travaux de l'OIBT, avec des articles de fond sur l'actualité, des nouvelles, des appels à propositions, des avis de vacance, des informations intéressant le Conseil l'international des bois tropicaux et ses comités, des recensions de publications, des articles relatifs à la base de données statistiques, le MIS, le programme de bourses OIBT, les programmes thématiques, la collaboration avec la CDB et la CITES, et le calendrier des manifestations connexes aux domaines d'activité de l'OIBT.</p> <p>En 2013, le site Web a totalisé 188 705 visites. En 2014, (à la fin août) il en avait reçu 111 256.</p> <p>Des travaux de redéveloppement du site web de l'OIBT sont en cours, en vue d'en permettre une navigation plus aisée et une utilisation plus conviviale. Les exigences d'un nouveau site web ont été définies et une invite à propositions portant sur un nouveau site Web de l'OIBT et l'intégration des systèmes webmatiques a été publié sur le site Web de l'OIBT sur 23 mai 2014.</p> <p>Suite aux évaluations techniques et financières des propositions reçues, une entreprise a été sélectionnée le 16 juillet 2014, et à l'heure où nous rédigeons le présent rapport d'avancement les travaux de réaménagement du site ont tout juste commencé. Ce travail comprend également la mise au point d'une fonction de recherche de projets qui sera publiée sur le site web de l'OIBT (sortie prévue en septembre 2014). La fonction de recherche de projet permettra la consultation publique de tous les projets de l'OIBT selon un</p>
--	--	--	--	---

			<p>classement en projets achevés, projets en cours et projets dont le financement est en attente. En outre, la fonction de recherche des projets fournira un bref résumé de l'objectif du projet et permettra de télécharger les documents se rapportant au projet (c.-à-d. descriptif du projet, rapport d'achèvement, rapports techniques, rapport d'évaluation ex-post et matériel promotionnel, s'il est disponible, non édité et dans la langue originale de sa soumission) pour tous les projets qui ont été déclarés achevés à compter de l'année 2000.</p> <p>Dans le cadre de cette Activité un nouveau bulletin électronique d'informations "<i>Tropical Forest News</i>" a été produit en 2014; à la date de rédaction du présent rapport 3 numéros en ont été publiés et diffusés. Ont été produits de nouveaux matériaux de sensibilisation en anglais, français, espagnol et japonais dont des affiches et des brochures mettant en exergue les travaux de l'OIBT : une brochure sur le Plan d'action stratégique 2013-2018, une brochure sur l'Initiative de collaboration OIBT-CDB, une brochure générale, des affiches sur la GDF comme thème fédérateur, le changement climatique, le soutien aux populations qui soutiennent la forêt, les technologies de transformation du bois efficaces, l'initiative de collaboration OIBT-CDB, etc.</p> <p>Au cours de la période biennale, les vidéos suivantes de projets et activités OIBT ont été téléversées sur le canal www.youtube.com/user/ittosfm :</p> <ul style="list-style-type: none">• PD 406/06 Rev.1 (M) : Mise en place d'un système national de statistiques forestières et commerciales du bois (Équateur);• PD 433/06 Rev.3 (I) : Gestion des chutes de sciage issus de la production de parquets en bois
--	--	--	--

	<p>(b) Participant à l'organisation d'événements collatéraux et à l'exposition de matériaux de sensibilisation de l'OIBT pendant la période biennale (p. ex. TICAD V en juin 2013, Conférence des Parties à la Convention de Rio et événements connexes durant 2013-2014 non couverts par ailleurs, le 10ème FNUF en 2013, le COFO de la FAO en 2014 et les Commissions forestières régionales de cette organisation 2013-2014, le congrès mondial de l'IUFRO en 2014, etc).</p> <p>Coût estimé : US\$ 200 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2013 : US\$ 100 000 Année 2014 : US\$ 100 000</p>	<p>(b)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation et manifestation collatérale / stands à un nombre de forums internationaux pouvant aller jusqu'à six 		<p>(Brésil);</p> <ul style="list-style-type: none"> • PD 512/08 Rev.2 (I) : Exploitation des essences secondaires au Pérou; et • Quatre vidéos du Programme OIBT-CITES programme. <p>Une partie des fonds affectés à cette activité servira à couvrir la participation de l'OIBT au 24^e Congrès mondial de l'IUFRO et à la 12^e CdP de la CDB (octobre), au Congrès mondial des parcs naturel organisé par l'UICN (novembre) et à la 20^e CdP à la CCNUCC (décembre).</p> <p>Financement reçu US\$ 130 000 Financement à venir Année 2013 US\$ AUCUN Année 2014 US\$ 70 000</p> <p>Cette activité a principalement financé la participation de l'OIBT à la réunion TICAD V en 2013 et a couvert en partiellement les frais de participation du Secrétariat à la CdP de la Convention pour la lutte contre la désertification et à celle de la CCNUCC (en septembre et décembre 2013, respectivement), ainsi que le Yokohama Kokusai Festa (octobre 2013). S'agissant de l'année 2014, les fonds serviront à couvrir partiellement la participation de l'OIBT à au 24^e Congrès mondial de l'IUFRO et à la 12^e CdP de la CDB (octobre), au Congrès mondial des parcs naturel organisé par l'UICN (novembre) et à la 20^e CdP à la CCNUCC (décembre).</p>
<p>21.Effectuer l'examen biennal et l'évaluation de la situation mondiale du bois. <i>[Article 28 de l'AIBT de 2006]</i></p>	<p>(a) Publication de la Revue annuelle et examen de la situation mondiale du bois de 2012 en 2013</p> <p>Coût estimé : US\$ 40 000 Source de financement pressentie : Coûts opérationnels essentiels Année 2013 : US\$ 40 000</p>	<p>(a)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revue annuelle et évaluation pour l'année 2012 publiée en 2013 	<p>Conseil</p>	<p>Financement reçu US\$ 40 000 Financement à venir US\$ AUCUN L'examen annuel et l'évaluation de la situation mondiale du bois pour 2012 a été publié en juillet 2013.</p>

	<p>(b) Examen des matériaux bruts de la Revue et évaluation biennale de la situation mondiale du bois pour 2013-2014</p> <p>Coût estimé : US\$ 50 000 Source de financement pressentie : Coûts opérationnels essentiels Année 2014 : US\$ 50 000</p> <p>(c) Publication de la Revue et évaluation biennale de la situation mondiale du bois de 2013-2014 en 2015</p> <p>Coût estimé : US\$ 40 000 Source de financement pressentie : Coûts opérationnels essentiels Année 2014 : US\$ 40 000</p>	<p>(b)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériaux bruts de la Revue biennale examines lors de la cinquantième session du Conseil en 2014 <p>(c)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revue et évaluation biennale publiée en 2015 		<p>Financement reçu US\$ 50 000 Financement à venir Année 2014 US\$ AUCUN Les éléments préliminaires pour les premiers des examens et évaluations biennaux de la situation mondiale du bois pour 2013-2014 seront examinés par le CIBT à sa cinquantième session, en 2014.</p> <p>Financement reçu US\$ 40 000 Financement à venir Année 2014 US\$ AUCUN La publication de l'examen et évaluation biennal de la situation mondiale du bois pour 2013-2014 aura lieu en 2015.</p>
<p>22.Élaborer une stratégie OIBT de gestion des connaissances et les lignes directrices y afférentes [AIBT 2006, Article premier (c), (r)]</p>	<p>Deux consultants seront engagés pour élaborer le cadre stratégique OIBT et les lignes directrices nécessaires pour la mise au point d'un système intégré de gestion des connaissances qui contribue à tirer parti des enseignements dégagés et à construire une démarche d'apprentissage par modules en vue de renforcer et d'améliorer l'efficacité des futurs travaux de projets. Ce système sera assez solide pour servir dans un contexte marqué par des transformations dramatiques qui touchent les pratiques forestières et l'exploitation des produits forestiers. Cette stratégie montrera comment l'OIBT pourra se montrer plus agile dans la conception d'innovations adaptées et l'amélioration de ses systèmes et son degré de préparation à l'apprentissage et au partage en tant qu'institution.</p> <p>Coût estimé : US\$ 150 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2013 : US\$ 150 000 *Année 2014 : US\$ 330 000 <i>*Financement supplémentaire demandé au 49^{ème}</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie OIBT de gestion des connaissances • Système OIBT de gestion des connaissances 	<p>Conseil/ Comités conjoints</p>	<p>Financement reçu US\$ 395 000 Financement à venir Année 2013 AUCUN Année 2014 US\$ 85 000</p> <p>Le rapport des consultants dont le projet de stratégie et plan d'action pour une gestion des connaissances de l'OIBT a été présenté au 49^e CIBT de Libreville (Gabon) et approuvé, ce qui parachève l'activité proposée à l'origine dans le présent PTB. Un financement supplémentaire de US\$ 245 000 a été annoncé pour la mise en œuvre immédiate du plan d'action. En 2014, l'accent a été mis sur l'échange et la diffusion des connaissances, à savoir le réexamen de l'infrastructure d'information de l'OIBT et le réaménagement du site de l'OIBT en étroite collaboration avec Activité 20. En outre, un soutien financier a été apporté aux activités visant à améliorer les enseignements tirés des projets, le réseautage ainsi que l'exploitation et l'échange des connaissances, avec notamment la préparation et la diffusion d'un livre blanc intitulé en anglais <i>Rewarding the service providers</i> (Rétribuer les</p>

	<i>CIBT pour exécution du plan d'action KM</i>			prestataires de services) au titre de l'activité 12 et la publication du « Guide technique sur la quantification des avantages carbone dans les projets OIBT (Red-PA 069/11 Rev.1 (F)). Une synthèse de l'ensemble des réalisations des programmes thématiques de l'OIBT relatifs à la REDDS et au TFLET tournées vers les objectifs programmatiques est en cours et son rapport est attend pour décembre 2014. Une activité complémentaire intitulée « Mise en œuvre de la stratégie et du Plan d'action de l'OIBT pour une gestion des connaissances » a été incluse dans la version préliminaire du PTB 2015-2016, en utilisant pour partie des fonds dégagés pour le PTB 2013-2014.
23.Élaboration d'une déclaration environnementale de produit (DEP) pour trois produits ligneux tropicaux. <i>[Article premier (a), (f), (s) de l'AIBT de 2006]</i>	Cette activité permettra la préparation de déclarations environnementales de produit (DEP) grâce à la constitution d'une base de données d'inventaire du cycle de vie et des rapports d'évaluation du cycle de vie pour trois produits, à savoir le contreplaqué meranti, les platelages en ipé et les débités en khaya représentant trois régions géographiques. Coût estimé : US\$ 180 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports évaluation du cycle de vie, empreinte carbone et déclarations environnementales sur les produits pour trois produits 	CFI	Financement reçu US\$ 180 000 Financement à venir US\$ AUCUN L'étude DEP sur le contreplaqué de meranti en Malaisie et en Indonésie s'est achevée. Le rapport de l'étude peut être téléchargé de la page d'accueil de l'OIBT. Deux autres études DEP sur le bois de khaya au Ghana et des lattes de terrasse en ipé au Brésil sont en cours, financées par le solde budgétaire de cette activité.
24.Passer en revue le marché du bois dans deux grands pays importateurs de bois tropicaux. <i>[AIBT 2006, Article premier (e), (h)]</i>	Travaux de session ordinaires. Des dispositions relatives aux études et aux marchés qui doivent en faire l'objet pourront être proposées par le comité. Coût estimé : US\$ 200 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2013 : US\$ 100 000 Année 2014 : US\$ 100 000	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de deux marchés du bois dans deux importants pays importateurs de bois en 2013 et 2014 	CEM	Financement reçu US\$ AUCUN Financement à venir Année 2013 US\$ 100 000 Année 2014 US\$ 100 000 Cette activité est en attente de financement
25.Promotion du commerce des bois tropicaux et produits dérivés provenant de sources de production	Promouvoir la création et la mise en œuvre de systèmes d'information en ligne conçus et exploités pour mettre à la disposition des consommateurs des données et des informations fiables leur permettant d'identifier et d'acheter dans la légalité du bois de	<ul style="list-style-type: none"> • Système d'information webmatique développé et mis en œuvre 	CEM	Financement reçu US\$ 6 000 000 Financement à venir US\$ AUCUN Bien que le financement de 300 000 dollars EU sollicité au titre de l'activité 25 n'ait pas été octroyé

<p>en gestion durable et où les récoltes sont pratiquées dans la légalité. [AIBT 2006, Article 1(d), (k), (n), (o)]</p>	<p>production durable, en coopération avec les gouvernements et des partenariats public-privés.</p> <p>Coût estimé : US\$ 300 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Examen des implications normatives de l'étude lors de la quarante-huitième session du CEM en 2014 		<p>à l'activité telle qu'originellement formulée, les objectifs de la veille indépendante sur le marché (IMM) et la création d'un site web destiné à rendre compte de ses résultats sont étroitement corrélés aux objectifs des travaux originaux proposés au titre de cette activité et par conséquent le projet IMM a été inclus dans cette activité du PTB. En janvier 2014, une convention a été signée entre l'UE et l'OIBT en vue d'assurer une veille indépendante sur le marché (IMM) visant le bois bénéficiaire d'une autorisation FLEGT à être mis sur le marché de l'UE ; cette convention prévoit une aide de quatre millions d'euros de l'UE octroyée sur la période 2014-2018 (une aide additionnelle d'une valeur 375 000 euros sera pourvue en tant que contribution OIBT en nature à ce projet pendant cette durée). Une somme de 13 800 dollars EU a été affectée aux travaux de levée de fonds au titre de l'activité 54 du présent PTB.</p>
<p>26. Analyse de l'impact économique que produit l'encadrement des marchés des bois tropicaux. [Article premier (k), (o) de l'AIBT de 2006]</p>	<p>Envisager les implications politiques des résultats et acquis de l'étude en cours dans le cadre du programme thématique de l'OIBT relatif au commerce et à la transparence des marchés (TMT).</p> <p>Coût estimé : US\$150 000 Source de financement pressentie TMT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Projet TMT-SPD 012/13 Rev.1 (M) exécuté en intégralité 	CEM	<p>Financement reçu US\$ 150 000 Financement à venir US\$ AUCUN</p> <p>Un petit projet, TMT-SPD 013/12 (M) a été financé par le Programme thématique de l'OIBT sur la transparence du commerce et du marché (TMT) pour exécuter cette activité avec un budget de 150 000 dollars.</p> <p>Michael Martin (États-Unis) et Baharuddin Ghazali (Malaisie) ont été engagés comme consultants pour aider à la mise en œuvre de l'activité. Le projet de rapport sur l'étude a été présenté par les consultants lors de la quarante-septième session du Comité de l'OIBT sur l'économie, statistiques et les marchés (CEM) et du Comité de l'industrie forestière (CFI) en novembre 2013. Suite aux discussions qui ont eu lieu dans ces instances et aux commentaires des membres reçus par la suite, les consultants ont remis la version définitive de leur rapport qui sera examinée à la 48^{ème} session du CEM et du CFI.</p>

	Sous-total 2013 :	US\$1 405 627			
	Sous-total 2014 :	US\$ 865 627			
	Sous-total période biennale :	US\$ 2 271 254			

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 6 : RENFORCER ET DÉVELOPPER LES RESSOURCES HUMAINES AFFECTABLES À LA MISE EN ŒUVRE DE LA GDF ET INTENSIFIER LE COMMERCE DES BIENS ET SERVICES FORESTIERS OBTENUS DE FORÊTS EN GESTION PÉRENNE

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organisme responsable	Etat d'exécution
27. Prendre en compte les conseils du groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC) et faciliter l'implication de ces groupes). [Décisions CIBT 9(XXVIII) et 2(XXXII)]	Travaux de session ordinaires. Encourager tout appui à la participation des membres du TAG et du GCSC aux sessions du Conseil. Coût estimé : US\$80 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires/ Fonds non affectés Année 2013 : US\$ 40 000 Année 2014 : US\$ 40 000	<ul style="list-style-type: none"> Au moins quatre représentants du TAG et de la GCSC bénéficient d'une aide leur permettant de participer aux sessions du Conseil en 2013 et 2014 	Conseil	Financement reçu US\$ 40 000 Financement à venir Année 2013 : US\$ AUCUN Année 2014 : US\$ 40 000 Une assistance a été fournie par le Secrétariat pour la participation du TAG et GCSC à la quarante-neuvième et à la cinquantième session du Conseil.
28. Continuer de faire le nécessaire pour assurer la coopération et la concertation entre l'OIBT et le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) à l'appui du Forum des Nations unies sur les forêts (FNUF) ainsi qu'à celui d'autres organisations, institutions et initiatives internationales et régionales pertinentes. [AIBT 2006, Article 15] [Décision 8(XXX) du CIBT]	Maintenir une participation active de l'OIBT au PCF et au FNUF en y apportant des contributions et en participant de manière effective aux activités pertinentes, en œuvrant à des réunions du FNUF et du PCF et en prenant en charge une partie des coûts des travaux et activités pertinents selon un partage équitable des coûts avec les autres membres du PCF. Coût estimé : US\$100 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2013 : US \$50 000 Année 2014 : US\$ 50 000	<ul style="list-style-type: none"> Participation de l'OIBT au FNUF10 en 2013 et à quatre réunions du PCF en 2013 et 2014 Contributions à trois initiatives communes du PCF en 2013 et 2014 	Conseil	Financement reçu US\$25 000 Financement à venir Année 2013 US\$25 000 Année 2014 US\$50 000 En utilisant le financement partiel, l'OIBT a participé à au 10ème FNUF et aux rencontres et manifestations pertinentes qui ont eu lieu à Istanbul, en Turquie du 8 au 19 avril 2013. L'OIBT a également participé à la journée de réflexion du Partenariat de collaboration sur les forêts qui s'est tenue à Rome, Italie les 2 et 3 juillet 2013 pour discuter de l'ordre du jour commun au PCF CPF, y compris les résultats de Rio +20, les objectifs de développement durable et l'évaluation du FNUF
29. Programme	Suite à l'approbation du Programme d'éducation à	<ul style="list-style-type: none"> Convocation d'une 	Conseil	Financement reçu US\$ AUCUN

<p>d'éducation à l'environnement des forêts tropicales destiné à la jeunesse (CEEP). [AIBT 2006, Article 1] [Décision 1(XLIV) du CIBT]</p>	<p>l'environnement des forêts tropicales pour la jeunesse (CEEP) à la quarante-quatrième session du CIBT, le secrétariat a assuré le financement de départ de ce programme. La première conférence d'éducation à l'environnement devant se tenir sous l'égide du CEEP a été réunie à Yokohama en juillet 2009 en présence du Prince et de la Princesse du Japon. Les activités à mettre en œuvre en 2013-2014 comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation d'une deuxième conférence d'éducation à l'environnement • L'assistance à la création de « forêts écoles » • Des tournées de conférenciers <p>Coût estimé : US\$240 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2013 : US\$ 120 000 Année 2014 : US\$ 120 000</p>	<p>deuxième Conférence sur l'éducation à l'environnement en 2014</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assistance à la création de forêts écoles modèles dans trois pays membres des trois régions tropicales • Conférenciers envoyés dans six écoles de pays membres 		<p>Financement à venir Année 2013 US\$ 120 000 Année 2014 US\$ 120 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement</p>
<p>30. Statuer sur les dossiers de demande de candidatures admissibles en 2013 et 2014 en fonction des recommandations de la Commission de sélection des bourses. [Décision CIBT 4(XXVII)]</p>	<p>L'objectif du programme de bourses est de développer les ressources humaines et d'enrichir les savoir-faire professionnels dans les pays membres en matière de foresterie tropicale et dans les disciplines connexes, en vue de promouvoir la gestion durable des forêts tropicales, une exploitation et une valorisation efficaces du bois tropical et une meilleure information sur le commerce international des bois tropicaux. Les activités admissibles à ce titre sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La participation à des formations de courte durée, à des stages en situation, des tournées d'étude, des conférences universitaires et visites d'étude et des conférences internationales et régionales; • La rédaction de mémoires techniques (guides pratiques, monographies, etc.) leur publication et diffusion; and • Des études de troisième cycle. <p>Coût estimé : US\$ 820 000 Source de financement pressentie :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 100-120 bourses attribuées en 2013 et 2014 • Réseau d'anciens boursiers créé 	<p>Conseil</p>	<p>Financement reçu US\$ 748 301 Financement à venir Année 2013 : US\$71 698,27 Année 2014 : US\$ AUCUN</p> <p>Quarante-huit bourses ont été attribuées en 2013 pour un montant total de US\$ 300 528,00 et vingt-trois autres ont été attribuées lors du cycle du printemps 2014 pour un montant total de US\$ 148 385,00</p> <p>Le Conseil va examiner et approuver les recommandations du Jury de sélection des bourses et décidera de l'attribution de bourses d'études pour le cycle d'automne 2014 lors de la cinquantième session du Conseil.</p>

	Contributions volontaires Année 2013 : US\$ 420 000 Année 2014 : US\$ 400 000			
31. Renforcement des capacités de promouvoir des techniques de transformation rentables du bois dans les pays producteurs de bois tropicaux. <i>[AIBT 2006, Article premier (f), (i)]</i>	<p>Cette activité pilote, qui a débuté au titre du PTB 2012-2013, continuera d'être axée sur les pays producteurs membres en Afrique, dans l'Asie-Pacifique et en région Amérique latine et Caraïbes où la filière forêt-bois connaît des problèmes de défaut de rentabilité et souffre d'un manque de ressources humaines. La formation interne devant être dispensée aux entreprises des pays membres producteurs visera le renforcement des capacités dans les problématiques communes de la filière bois, à savoir : stockage et chargement des grumes, séchoir à bois et chaudières, affûtage des scies, aboutage en queues d'aronde, laminage, emballage, maîtrise des déchets, entretien et sécurité.</p> <p>Coût estimé : US\$ 250 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2013 : US\$ 100 000 Année 2014 : US\$ 150 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Trois formations en interne dispensées dans trois pays membres producteurs en 2013 et 2014 	CFI	<p>Financement reçu US\$ 78 000 Financement à venir Année 2013 : US\$ 22 000 Année 2014 : US\$ 150 000</p> <p>Des formations en interne ont été réalisées en utilisant le financement partiel disponible : 1) au Mexique sur 9 entreprises de la filière bois à Chetumal et Oaxaca et 2) au Guatemala sur 6 entreprises de la filière bois à Zacapa et Peten. Les formations ont fait l'objet d'évaluations positives par les pays hôtes et les parties prenantes.</p>
32. Faciliter l'échange de technologies et de connaissances en vue de pérenniser la filière forêt-bois chez les pays membres producteurs de l'OIBT. <i>[Article premier (f), (i), (o), (p) de l'AIBT de 2006]</i>	<p>Cette activité facilitera les activités de renforcement des capacités de la part de pays concentrant les connaissances au profit des pays dont les filières forêt-bois sont moins développées ; elle consistera à mettre en place des dispositions prévoyant la tenue d'ateliers de formation. Cette activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifiera les pays concentrant des connaissances dans chacun des grands domaines de l'industrie des produits forestiers (p. ex. les rendements-matière dans les opérations de transformation du bois, l'énergie de la biomasse, l'exploitation à faible impact, l'application de chartes industrielles et commerciales); • Passera des conventions avec des centres de formation et de recherche dans les pays concentrant les connaissances en vue de la 	<ul style="list-style-type: none"> • Trois ateliers de formation menés dans des pays membres producteurs en 2013 et 2014. Trois pays phares identifiés pour la coopération Sud-Sud 	CFI	<p>Financement reçu US\$ AUCUN Financement à venir Année 2013 : US\$ 100 000 Année 2014 : US\$ 100 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement</p>

	<p>conception d'ateliers de formation adaptés ; et; and</p> <ul style="list-style-type: none"> Organisera des ateliers de formation et en identifiera les participants chez les pays producteurs membres de l'OIBT où les filières forêt-bois sont moins développées. <p>Coût estimé : US\$ 200 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2013 : US\$ 100 000 Année 2014 : US\$ 100 000</p>			
<p>33. Répondre aux besoins de la filière forêt-bois par des innovations, des technologies et savoir-faire mis au point grâce à des projets OIBT. <i>[AIBT 2006, Article premier (f), (i), (p)]</i></p>	<p>Au cours des 10 dernières années des projets de l'OIBT relevant du Comité de l'industrie forestière ont produit un certain nombre d'innovations, technologies et savoir-faire. Les résultats, les produits et les leçons tirées des projets OIBT achevés constituent de précieuses ressources pour accompagner le développement des PME dans le secteur de l'industrie forestière, y compris les PME forestières.</p> <p>Coût estimé : US\$ 150 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires (US\$ 80 000 déjà promis au titre de l'activité 28 du PTB 2012-2013) Année 2013 : US\$ 20 000 Année 2014 : US\$ 50 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> Trois appariements d'innovations, technologies et savoir-faire effectués dans trois pays membres producteurs 	CFI	<p>Financement reçu US\$ 130 000 Financement à venir Année 2013 : US\$ 20 000 Année 2014 : AUCUN</p> <p>Cette Activité avait été initialement proposée dans le PTB 2012-13 en vertu de laquelle un financement partiel de 80 000 \$ avait été accordé. Un autre financement de 50 000 \$ avait été accordé lors du 49e CIBT au titre du présent PTB.</p> <p>Le consultant international M. Vicente A, Molinos (États-Unis) a été engagé pour faciliter la mise en œuvre de l'activité.</p> <p>Une base de données sur les projets achevés qui relèvent de ce Comité a été remise au consultant ainsi que des rapports techniques pertinents produits par ces projets dans le domaine des essences secondaires (LUS), dans ceux de la biomasse, de l'exploitation à faible impact (EFI), de l'exploitation du bambou et de la transformation du bois.</p> <p>Une enquête visant à circonscrire les besoins de l'industrie forestière a été menée d'octobre à décembre 2013, qui a permis de recueillir 427 déclarations sur trois types de questionnaires (producteur, consommateur et autres). Les objectifs de l'enquête étaient les suivants:</p>

				<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les sujets de première priorité régionale pour les entreprises de la filière dans les pays producteurs et consommateurs et chez d'autres parties prenantes • Identifier les pays candidats et les sujets pour la phase de démonstration d'une activité à entreprendre en 2014 • Renforcer les travaux de sensibilisation de l'OIBT en direction de la filière des bois tropicaux. <p>Les réponses à l'enquête ont fait apparaître que, au plan mondial, les aspects d'importance majeure pour le transfert de technologie et de savoir-faire sont la nécessité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le développement et la commercialisation de produits à valeur ajoutée • Mettre à disposition davantage d'informations sur les essences secondaires (ou « moins exploitées »). <p>Sachant que la finalité de cette activité est de répondre aux besoins de l'industrie forestière par la diffusion de d'un savoir issu des projets OIBT, la mise à disposition de davantage d'information sur les essences secondaires a été retenue comme domaine de travail prioritaire au titre de la présente activité et une page Internet dédiée à cette fin est en cours de développement.</p>
34. Renforcer la capacité des pays membres, en particulier les pays membres en développement, à répondre aux exigences des travaux statistiques et des rapports y afférents.	<p>Fournir sur demande une assistance à des pays membres, destinée à renforcer et à enrichir leurs travaux et rapports statistiques.</p> <p>Coût estimé : US\$ 100 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p> <p>Année 2013 : US \$50 000 Année 2014 : US\$ 50 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quatre ateliers nationaux menés dans quatre pays membres de l'OIBT en 2013 et 2014 	CEM	<p>Financement reçu US\$ 40 000 Financement à venir Année 2013 : US\$ 10 000 Année 2014 : US\$ 50 000</p> <p>En utilisant des reliquats financiers d'un montant limité provenant d'activités connexes de PTB précédents, et en collaboration avec la FAO et l'APFNet, un atelier de statistiques a eu lieu du 1er au 3 avril 2013 à Haikou (Haïnan) en Chine. Les</p>

<p><i>[ITTA, 2006, Article 28(5)]</i></p>				<p>actes sont disponibles auprès du Secrétariat de l'OIBT et sur le site Web de l'OIBT. En 2014, une enquête a été menée auprès d'usines de contreplaqué par l'Académie chinoise de foresterie portant sur 308 entreprises dans 21 provinces. Les données préliminaires ont été recueillies par l'OIBT en septembre 2014 et le rapport final est attendu début de 2015.</p> <p>Un atelier régional pour la région Asie et Pacifique s'est tenu à Kunming, Yunnan (Chine) du 17 au 19 septembre 2014, en collaboration avec FAO et l'APFNet. Le principal thème objet des délibérations a été sur les écarts portant sur le commerce des produits ligneux tropicaux primaires entre la Chine et les autres pays participants. Un rapport de synthèse est prévu en octobre 2014.</p>
<p>35.Promouvoir la publication, la diffusion et l'application des Lignes directrices révisées de l'OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles. <i>[AIBT de 2006, Article premier (c), (f), (l), (o), (p)]</i></p>	<p>Afin de faciliter la dernière révision du projet de texte des Principes et Lignes directrices OIBT révisés de la gestion durable des forêts tropicales naturelles pour approbation à la quarante-neuvième session du Conseil, il est indispensable d'engager deux consultants pour préparer une mouture finale des Principes et Lignes directrices OIBT. Il est également nécessaire de faciliter la publication des Principes et lignes directrices OIBT révisés de la gestion durable des forêts tropicales naturelles comme document de politique de même que d'organiser des ateliers de formation destinés à permettre la préparation de lignes directrices nationales et infra-nationales spécifiques en vue de la promotion du développement systématique et continu de la GDF.</p> <p>(a) Apporter un appui à la dernière révision du texte des Principes et Lignes directrices révisés de la gestion durable des forêts tropicales naturelles en engageant deux consultants (un d'un pays membre producteurs, l'autre d'un pays membre consommateur) avec pour objectif de les restructurer en deux volets comportant un volet essentiel et un volet optionnel et de les simplifier en vue de leur application effective.</p>	<p>(a) Principes et Lignes directrices révisés de la GDF adaptés en 2013</p>	<p>CRF</p>	<p>Financement reçu US\$ 35 000 Funding pending : US\$NIL</p> <p>Two international consultants were engaged to refine the Draft Revised ITTO Principles and Guidelines, taking into account the comments received. Le version définitive a été présentée à l'examen du CRF en sa quarante-septième session, en novembre 2013. Le CIBT a adopté la Décision 4 (XLIX) sur "Les Lignes directrices volontaires pour la gestion durable des forêts</p>

	<p>Coût estimé : US\$35 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2013 : US\$ 35 000</p> <p>(b) Publication des Principes et Lignes directrices GDF révisés en tant qu'outil d'élaboration de politiques dans les trois langues (anglais, français et espagnol) après leur approbation par le Conseil, et diffusion de ces lignes directrices aux principales parties prenantes dans les pays membres de l'OIBT et dans la communauté internationale.</p> <p>Coût estimé : US\$100 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2014 : US\$ 100 000</p> <p>(c) Organiser trois ateliers régionaux de renforcement des capacités par l'enseignement de formations (un dans chaque région tropicale) en vue de faciliter l'application effective et élargie des Principes et Lignes directrices GDF révisés et plus particulièrement afin de redynamiser et</p>	<p>(b)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lignes directrices de la GDF publiées dans les trois langues de travail de l'Organisation en 2014 <p>(c)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trois ateliers régionaux menés dans les trois régions tropicales en 2014 		<p>tropicales naturelles" en précisant que l'adoption de la version finale des Lignes directrices volontaires de l'OIBT, à travers une procédure de non-objection électronique, devrait avoir lieu avant le 31 Juillet 2014.</p> <p>En vertu de la décision 4 (XLIX), la version finale des Lignes directrices volontaires de l'OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles a été rédigée par deux consultants internationaux. Cette version définitive a été adoptée par une procédure électronique de non-objection le 31 juillet 2014, conformément à la décision 4 (XLIX). Les Lignes directrices volontaires OIBT adoptées peuvent être téléchargées à http://www.ito.int/documents_detail/contents_type=630 [CRF (XLVII) / 6 Rev.2]. L'édition des Lignes directrices volontaires adoptées par l'OIBT est en cours.</p> <p>Financement reçu US\$ AUCUN Financement à venir US\$100 000</p> <p>Cette activité subsidiaire est en attente de financement</p> <p>Financement reçu US\$ 50 000 Financement à venir US\$ 190 000</p> <p>Le financement intégral de cette activité est en instance.</p>
--	--	--	--	---

	<p>renouveler les fondamentaux de la gestion durable des forêts, notamment chez les forestiers professionnels des pays producteurs.</p> <p>Coût estimé : US\$240 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2014 : US\$ 240 000</p>			
	<p>Sous-total 2013 : US\$ 935 000 Sous-total 2014 : US\$ 1 300 000 Sous-total période biennale : US\$ 2 235 000</p>			

ACTIVITÉS ORDINAIRES, ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organisme responsable	Etat d'exécution
<p>36. Avec l'assistance du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets, évaluer les propositions de projets et d'avant-projets soumises par les pays membres. [AIBT 2006, Article 26] [Décisions CIBT 6(IX), 2(X), 7(XXI), 7(XXII)]</p>	<p>Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projet.</p> <p>Coût estimé : US\$ 295 626</p> <p>Source de financement pressentie : Appui au programme</p> <p>Année 2013 : US\$ 140 000 Année 2014 : US\$ 140 000</p> <p>Fonds non-préaffectés Année 2013 : US \$15 626</p>	<ul style="list-style-type: none"> Deux réunions du Panel d'experts organisées en 2013 et 2014 	<p>Conseil et Comités</p>	<p>Financement reçu US\$ 295.626 Financement à venir Année 2014 US\$ AUCUN</p> <p>Les quarante-cinquième, quarante-sixième, quarante-septième et quarante-huitième Panel d'experts se sont réunis à Yokohama, au Japon du 4 au 8 février 2013, du 29 juillet au 2 août 2013, du 3 au 7 février 2014 et du 4 au 8 août 2014 respectivement</p>
<p>37. Procéder à un examen à mi-parcours des programmes thématiques. [AIBT 2006, Articles 20, 24.3, 25] [Décision 9(XLIV), 8(XLIV), 10(XLIV) du CIBT]</p>	<p>Suite à l'entrée en vigueur de l'AIBT de 2006, et compte tenu des résultats de l'examen de l'efficacité de la mise en œuvre à titre pilote des programmes thématiques en 2012, un bilan à mi-parcours des programmes thématiques approuvés sera effectué par une commission se composant des membres des comités consultatifs des programmes thématiques (TPAC), soit deux pour chacun des programmes thématiques, d'un représentant du TAG et d'un représentant du GCSC.</p> <p>Coût estimé : US\$ 100 000</p> <p>Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p> <p>Année 2014 : US\$ 100 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> Examen à mi-parcours effectué en 2014 	<p>Conseil</p>	<p>Financement reçu US\$ AUCUN Financement à venir Année 2014 US\$ 100 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement</p>
<p>38. Examiner le déroulement de l'exécution du programme de travail pour la période biennale</p>	<p>Travaux de session ordinaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Examen de l'avancement aux quarante-neuvième et cinquantième sessions du 	<p>Conseil</p>	<p>Le Conseil examinera l'avancement de l'exécution du PTB 2013 – 2014 de l'OIBT au titre du point 11 de son ordre du jour [Document ITTC(L)/9]</p>

<p>2013-2014. [AIBT 2006, Article 24] [Décisions CIBT 7(XXV), 2(XXXI), 9(XXXIV)]</p>		<p>Conseil en 2013 et 2014</p>		
<p>39.Examiner le projet de programme de travail pour la période biennale 2015-2016. [Décisions CIBT 7(XXV), 2(XXXI), 9(XXXIV)]</p>	<p>Travaux de session ordinaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de programme de travail biennal de l'OIBT pour 2015-2016 examiné à la cinquantième session du Conseil en 2014 	<p>Conseil</p>	<p>Le PTB 2015-2016 sera examiné à la présente session du Conseil en vertu du point 11 de l'Ordre du jour provisoire [Document ITTC (L) / 10].</p>
<p>40.Statuer sur l'admissibilité des actions, projets et avant-projets approuvés pour financement à partir des comptes subsidiaires A et B du Fonds du Partenariat de Bali. [AIBT 2006, Article 21] [Décision 7(XXX) du CIBT]</p>	<p>Travaux de session ordinaires. Le Groupe de travail créé aux termes de la Décision 4(XXX) dispense ses avis au Conseil sur l'admissibilité des actions, avant-projets et projets à un financement par le Compte subsidiaire B.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions prises à la quarante-neuvième et la cinquantième sessions du Conseil en 2013 et 2014 	<p>Conseil</p>	<p>Le Panel du Compte subsidiaire B du Compte du fonds de Partenariat de Bali se réunira au cours de la cinquantième session du Conseil.</p>
<p>41.Allouer des fonds qui, dans le Fonds du partenariat de Bali et/ou le Compte spécial, sont dépourvus d'affectation, pour financer l'exécution d'actions, projets et avant-projets approuvés et</p>	<p>Travaux de session ordinaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions prises à la quarante-neuvième et la cinquantième sessions du Conseil en 2013 et 2014 	<p>Conseil</p>	<p>Le Conseil, lors de sa cinquantième session examinera les recommandations des comités et se prononcera sur les travaux de projet dont leur financement.</p>

admissibles à ce mode de financement. <i>[AIBT 2006, Article 21]. [Décision 7(XXX) du CIBT]</i>				
42. Allouer des fonds qui, dans le Fonds du partenariat de Bali et/ou le Compte spécial, sont dépourvus d'affectation, pour financer l'exécution d'actions, projets et avant-projets approuvés et admissibles à ce mode de financement. <i>[AIBT 2006, Article 21]</i> <i>[Décision 7(XXX) du CIBT]</i>	Travaux de session ordinaires. Le Groupe de travail constitué aux termes de la Décision CIBT 4(XXX) dispense ses avis au Conseil sur l'attribution des fonds non préaffectés.	<ul style="list-style-type: none"> Fonds alloués lors de la quarante-neuvième et la cinquantième sessions du Conseil en 2013 et 2014 	Conseil	Le Panel du Compte subsidiaire B du Compte du fonds de Partenariat de Bali se réunira au cours de la cinquantième session du Conseil afin de décider de la répartition des fonds non préaffectés qui sont disponibles.
43. Examiner le déroulement de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des avant-projets, projets et activités relevant du compte subsidiaire des programmes thématiques. <i>[Article 20(6) de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Décision 9(XLIV), 10(XLIV) du CIBT]</i>	Travaux de session ordinaires	<ul style="list-style-type: none"> Progrès examiné à la quarante-neuvième et la cinquantième sessions du Conseil en 2013 et 2014 	Conseil	Le rapport d'avancement sur la mise en œuvre des programmes thématiques sera présenté au Conseil en sa cinquantième session au titre du point 14 de l'ordre du jour provisoire.
44. Examiner les rapports du Groupe consultatif non	Travaux de session ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> Rapports du vingt-septième et du vingt-huitième 	Conseil	Le Conseil recevra le rapport de la vingt-neuvième réunion du GCNO au titre du point 9 de son ordre du jour provisoire.

officiel (GCNO). [<i>Décisions CIBT 3(XXII), 5(XXVI)</i>]		GCNO examinés à la quarante-neuvième et la cinquantième sessions du Conseil en 2013 et en 2014		
45. Passer en revue les résultats pertinents des travaux de projets et d'orientation des Comités. [<i>Articles 24 et 26 de l'AIBT de 2006</i>]	Travaux de session ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des Comités présentés à la quarante-neuvième et cinquantième sessions du Conseil en 2013 et 2014 	Conseil	Le Conseil, lors de sa cinquantième session examinera et approuvera les rapports des sessions associées des Comités au titre du point 18 de son ordre du jour provisoire.
46. Approuver la sélection des projets pour évaluation à postériori en respectant les procédures évoquées à la Décision 3(XXVIII) du CIBT). [<i>Décision CIBT 3(XXVIII)</i>]	Travaux de session ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Projets sélectionnés pour évaluation à postériori approuvés à la quarante-neuvième et la cinquantième sessions du Conseil en 2013 et 2014 	Conseil	Le Conseil examinera et approuvera les rapports des comités associés, au titre du point 21 de son ordre du jour provisoire, y compris les recommandations des projets retenus pour l'évaluation à postériori.
47. Envisager et, s'il y a lieu, prendre des mesures destinées à diffuser des informations sur les conclusions et résultats des projets. [<i>AIBT 2006, Article 26</i>]	Travaux de session ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion envisagée à la quarante-neuvième et la cinquantième sessions du Conseil en 2013 et 2014 	Conseil	Des informations sur les conclusions et les résultats des projets sont disponibles sur le site Web de l'OIBT (en particulier par la <i>fonction de recherche de projets</i> – se reporter à l'activité No.20), l'AFT, le bulletin électronique <i>Tropical Forest News</i> , la chaîne YouTube de l'OIBT, des documents de sensibilisation et dans le rapport annuel de l'Organisation.
48. Examiner les rapports des évaluations à mi-parcours et	Travaux de session ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports examinés à la quarante-neuvième et la 	Comités conjoints	La session commune des comités examinera les rapports d'évaluation ex-post de un (1) projet dans le domaine de l'économie, des statistiques et des marchés et de trois (3) projets dans le

évaluations à posteriori des projets en cours et achevés. <i>[Articles 24 et 26 de l'AIBT de 2006]</i>		cinquantième sessions du Conseil en 2013 et 2014		domaine de l'industrie forestière et de sept (7) projets dans celui du reboisement et de la gestion forestière à la quarante-huitième session des Comités.
49.Examiner les états audités en externe des exercices 2012 et 2013 et recommander leur approbation au Conseil. <i>[AIBT 2006, Article 26(3)]</i>	Travaux de session ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des vérificateurs aux comptes indépendants publiés dans les rapports annuels de l'OIBT en 2012 et 2013 	CFA	Le Comité, en sa vingt-neuvième session à Yokohama examinera les états financiers vérifiés de l'Organisation et les rapports des Commissaires aux comptes indépendants pour l'année 2013, et s'il les juge satisfaisants, les proposera ensuite au Conseil pour approbation.
50.Produire des recommandations au Conseil sur la nomination pour un mandat de trois ans des commissaires aux comptes appelés à auditer les comptes de l'Organisation pour les exercices 2013, 2014 et 2015. <i>[AIBT 2006, Article 26(3)]</i>	Routine. Travaux de session ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Vingt-huitième rapport CFA présenté à la quarante-neuvième session du Conseil en 2013 	CFA	Le Comité financier et administratif en sa vingt-huitième session a recommandé au Conseil la nomination de BDO comme nouveau commissaire aux comptes pour un mandat de trois ans dans le but de vérifier les comptes de l'Organisation pour les exercices 2013, 2014 et 2015.
51.Mettre à l'étude et produire des recommandations au Conseil concernant l'approbation des propositions de budget administratif biennal de l'organisation pour les exercices 2014 et 2015. <i>[AIBT 2006, Article</i>	Routine. Travaux de session ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Vingt-huitième rapport CFA présenté à la quarante-neuvième session du Conseil en 2013 	CFA	Le Comité financier et administratif en sa vingt-huitième session à Libreville, au Gabon, a examiné et recommandé au Conseil d'approuver le budget administratif biennal de l'Organisation pour les exercices 2014 et 2015.

<p>26(3)]</p> <p>52. Examiner les actifs de l'Organisation en vue d'assurer une gestion prudente des actifs et de faire en sorte que l'Organisation dispose de réserves suffisantes pour mener à bien ses travaux. [AIBT 2006, Article 26(3)]</p>	<p>Routine. Travaux de session ordinaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport des vérificateurs aux comptes indépendants pour les exercices 2012 et 2013 présentés à la quarante-neuvième et la cinquantième session du Conseil en 2013 et 2014 	<p>CFA</p>	<p>Le Comité financier et administratif procédera à un examen des actifs de l'Organisation lors de sa vingt-neuvième session à Yokohama (Japon) dans le cadre de ses travaux ordinaires.</p>
<p>53. Examiner les implications budgétaires du programme de travail de l'Organisation et les mesures qui peuvent être prises pour garantir les ressources nécessaires à son exécution, et produire des recommandations au Conseil à cet effet. [AIBT 2006, Article 26(3)]</p>	<p>Routine. Travaux de session ordinaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Décision sur le Programme de travail biennal de l'OIBT présenté à la quarante-huitième session du Conseil en 2012 	<p>CFA</p>	<p>Le Comité financier et administratif procédera à cet examen à sa vingt-neuvième session à Yokohama (Japon), dans le cadre de ses travaux ordinaires.</p>
<p>54. Promouvoir la mobilisation des ressources et les partenariats de l'OIBT [ITTA, 2006, Article 1(g), (j)]</p>	<p>Cette activité de 24 mois sera scindée en deux périodes : une première année de préparation et de lancement d'une stratégie de mobilisation de fonds et de partenariat et une seconde année de mise en œuvre active. La définition des activités spécifiques sera affinée au cours du premier trimestre de la première année, mais devrait inclure, dans la première année :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur les travaux en 2013 et plan des travaux de 2014 présentés à la quarante-neuvième session du Conseil en 2013. 	<p>CFA</p>	<p>Financement reçu US\$ 131 243 Financement à venir Année 2013 US\$ AUCUN Année 2014 US\$ AUCUN</p> <p>Le Comité financier et administratif recevra et examinera le rapport de consultants sur la mobilisation de nouveaux financements et partenariats pour l'OIBT et ses objectifs au titre du point 11 de son ordre du jour provisoire.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • La constitution d'un groupe consultatif informel, à composition non limitée, se composant de membres producteurs et consommateurs et d'acteurs qui dispensent leurs avis au Directeur exécutif dans l'élaboration et le lancement de cette stratégie • La rédaction par le Secrétariat d'une proposition de stratégie ou de plan d'action visant la mobilisation de fonds et des partenariats • L'organisation d'une ou plusieurs réunions de membres, de partenaires et de personnes ressources. • Plus ample consultation et affinement de la stratégie. <p>La soumission d'un projet de stratégie et d'un rapport d'activité à la quarante-neuvième session du Conseil.</p> <p>Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p> <p style="text-align: right;">Année 2013 : US \$50 000 Année 2014 : US\$ 50 000</p>			
	<p>Sous-total 2013 : US\$ 205 626 Sous-total 2014 : US\$ 290 000 Sous-total période biennale : US\$ 495 626</p>			